



Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Référentiel du diplôme du BPA option Travaux forestiers

- spécialité Travaux de sylviculture
- spécialité Travaux de bûcheronnage
- spécialité Conduite de machines forestières
(niveau V)

Arrêté du 3 juillet 2007 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet professionnel agricole option Travaux forestiers

Sommaire

<i>Présentation du BPA</i>	<i>p 3</i>
<i>Document 1- référentiel professionnel</i>	<i>p 7</i>
<i>Document 2 - référentiel de compétences</i>	<i>p 18</i>
<i>Document 3 - référentiel d'évaluation</i>	<i>p 45</i>
<i>UC générales : UC G 1, UC G 2, UC G 3</i>	<i>p 48</i>
<i>UC d'option : UC O 1, UC O 2</i>	<i>p 55</i>
<i>UC de la spécialité Travaux de sylviculture</i>	<i>p 60</i>
<i>UC de la spécialité Travaux de bûcheronnage</i>	<i>p 76</i>
<i>UC de la spécialité Conduite de machines forestières</i>	<i>p 87</i>
<i>Arrêté de création</i>	<i>p 101</i>

Présentation du BPA

1. Contexte de création et objectifs du brevet professionnel agricole

La rénovation du BPA fait suite à la parution du décret 2003-1160 du 4 décembre 2003¹. **Le BPA est un diplôme qui constitue une réponse aux besoins de qualification de niveau V pour des emplois d'ouvriers qualifiés.** Il s'adresse à un public de jeunes en apprentissage ou à des adultes en formation continue.

La nécessité de correspondre au mieux à l'évolution des publics cibles et aux évolutions du travail et celle d'intégrer dans le référentiel du diplôme la logique de construction et de développement des compétences, ont amené à fixer les objectifs suivants pour l'écriture du référentiel :

- **rapprocher l'architecture et les contenus du diplôme de la réalité des contours** d'emplois des secteurs concernés,
- **renforcer la proximité des référentiels du BPA avec la réalité du travail.** Ce renforcement doit en particulier faciliter l'accès au BPA par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et outiller les jurys de VAE,
- **confirmer le double objectif de professionnalisation et d'éducation** conféré à ce diplôme.

Compte tenu de ces objectifs, le BPA a fait l'objet de modalités nouvelles dans la détermination du champ de chaque option et dans l'élaboration de ses référentiels. Ainsi, la structuration en options et en spécialités se fonde sur des analyses prospectives des emplois et des besoins en qualification dans les secteurs concernés. Une option est créée quand l'existence de compétences professionnelles propres à un champ professionnel donné a été constatée. Dans chaque option, les spécialités sont créées pour rendre compte de la diversité intrasectorielle des emplois.

2. Architecture du référentiel du BPA

Pour répondre aux objectifs évoqués plus haut, le référentiel du BPA est constitué de trois documents distincts et complémentaires, dont le second est d'un type nouveau pour les diplômes du ministère de l'agriculture :

- **un référentiel professionnel**, élaboré à partir de l'analyse des emplois,
- **un référentiel de compétences**, élaboré à partir d'analyses du travail,
- **un référentiel d'évaluation en unités capitalisables**, élaboré à partir d'un travail d'ingénierie pédagogique.

Le référentiel professionnel présente le contexte et les évolutions du secteur relatif à l'option, décrit les emplois concernés et dresse la liste des activités correspondantes, regroupées par fonctions, c'est-à-dire en ensembles d'activités participant à la même finalité du travail.

Le référentiel de compétences est issu d'investigations menées sur des **situations de travail significatives**². Il rassemble les éléments qui caractérisent les compétences exprimées dans le travail. Garant de la proximité du BPA avec la réalité du travail et support du référentiel d'évaluation, le référentiel de compétences permet également d'outiller l'évaluation et la validation des acquis de l'expérience.

¹ Décret n°2003-1160 du 4 décembre 2003 modifiant la partie réglementaire du livre VIII du code rural et relatif aux diplômes technologiques et professionnels délivrés par le ministère chargé de l'agriculture.

² Contrairement au référentiel professionnel, qui dresse la liste la plus exhaustive possible des activités qui peuvent être conduites dans les emplois correspondants, le référentiel de compétences s'attache à décrire les compétences qui sont plus particulièrement mobilisées dans des situations de travail - appelées significatives - car elles sont représentatives des compétences mobilisées par le salarié.

Le référentiel d'évaluation conserve les caractéristiques principales des référentiels en unités capitalisables (UC). Il est constitué de 10 UC indépendantes, dont les contenus doivent être adaptés par les centres de formation. Parmi ces unités, 2 UCARE, créées par ceux-ci, permettent l'adaptation à des situations d'emploi locales. La nécessité de renforcer la prise en compte de la réalité du travail dans l'écriture des objectifs pédagogiques explique l'importance relative de l'évaluation en situation de travail : au moins 4 unités sur 10 doivent être évaluées selon ces modalités. Cette caractéristique accentue l'importance des phases d'apprentissage en situation de travail, en entreprise de stage ou d'apprentissage ou bien encore dans l'atelier pédagogique (exploitation de l'établissement, hall technologique...).

La structure du référentiel d'évaluation du BPA est la suivante :

	Caractéristiques
UC générales	UCG 1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale UCG 2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique UCG 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable
UC d'option	2 UCO qui associent savoirs et techniques relatifs à l'option 1 UC relative au domaine du « vivant » (végétal et/ou animal) 1 UC relative au domaine technologique, des équipements, du matériel et des installations
UC de spécialité	3 UC relatives aux pratiques professionnelles représentatives du cœur de l'activité Les UCS sont évaluées en situation de travail.
UCARE	2 UCARE construites par le centre de formation (sauf dans le cas d'UCARE obligatoire figurant dans le référentiel national) Les UCARE sont évaluées en situation de travail

Chaque unité capitalisable est définie par un objectif terminal. L'ensemble des objectifs vise l'acquisition des compétences professionnelles qui s'exprimeront dans le travail. Ils visent également l'acquisition d'une culture générale favorisant l'insertion des personnes dans la société et le développement d'une attitude citoyenne dans l'exercice du métier, en intégrant des notions sur la sécurité alimentaire, la gestion du vivant et la durabilité ou encore le respect et la protection de l'environnement.

Tous les objectifs font l'objet d'évaluations certificatives cadrées par la note de service DGER/POFEGTP/N2001-2118 du 4 décembre 2001. Par ailleurs, les centres de formation qui mettront en œuvre le BPA doivent accomplir une démarche d'habilitation, conformément à la note de service DGER/POFE/N2005-2090 du 1^{er} décembre 2005.

3. Du référentiel du diplôme aux contenus de formation

Les documents constituant le référentiel du diplôme donnent de nombreuses indications sur les emplois et activités, sur les compétences exprimées dans le travail et sur l'évaluation à mettre en œuvre pour valider le niveau requis pour l'obtention du diplôme de BPA par un candidat. Conformément aux principes fondateurs des UC, **aucun de ces documents ne constitue cependant un programme de formation**, ce programme doit être établi par l'équipe de formateurs qui mettront en œuvre la formation. Or, logique et organisation de la formation et logique et organisation de l'évaluation ne coïncident pas forcément ou pas totalement. Ainsi, des objectifs présentant une cohérence d'un point de vue de l'évaluation, par exemple parce qu'ils sont évaluable lors d'une même situation de travail, peuvent être dissociés pendant la formation, parce qu'ils procèdent d'autres logiques ou d'une autre chronologie. Les différents référentiels sont des outils utilisés pour la construction du plan d'évaluation et du programme de formation (calendrier et contenus).

4. Thématiques communes : le cas de la sécurité des personnes

Certains thèmes, qui ne structurent pas les unités capitalisables mais qui y sont présents doivent être pris en compte dans les formations et les évaluations. C'est le cas notamment de l'hygiène et de la qualité des produits et des process, du bien-être animal ou encore de la sécurité des personnes.

Les aspects liés à la sécurité sont particulièrement essentiels. En effet, les salariés qui occupent les emplois auxquels prépare le BPA sont confrontés à des risques professionnels importants, auxquels ils doivent être préparés. Ils sont amenés à utiliser des matériels et équipements dangereux (notamment des équipements servant au levage de charges et des équipements mobiles), à manipuler des produits dangereux et à travailler dans des environnements à risque ou encore à manipuler des gros animaux. La réglementation issue du code du travail³ a intégré la prévention des risques professionnels à plusieurs niveaux. C'est le cas notamment dans la relation contractuelle entre l'employeur et son salarié, où elle impose à l'employeur une démarche d'évaluation des risques préalable à la prise de poste de travail par le salarié, dont la formation à la sécurité à ce poste. C'est également le cas dans la relation entre le constructeur et l'utilisateur d'équipement de travail, car elle impose aux constructeurs d'intégrer ces principes de prévention dès la conception des machines et interdit aux employeurs de laisser utiliser par leurs salariés des équipements de travail non conformes.

Sans préjudice de la formation à la sécurité au poste de travail, permettre au futur diplômé d'acquérir toutes les connaissances et les savoir-faire également nécessaires pour assurer sa propre sécurité constitue un objectif de l'enseignement agricole et un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle des diplômés. Ces impératifs justifient l'organisation de modules de formations spécifiques : formation à la conduite des automoteurs en sécurité, formation aux premiers secours, apprentissage des postures et ports de charges, formation à l'évaluation des risques professionnels en situation de travail, etc.

³ La réglementation évolue en permanence. On se référera actuellement au code du travail, partie réglementaire, livre deuxième, réglementation du travail, titre III hygiène, sécurité, conditions de travail, chapitre III sécurité. Pour suivre les évolutions, notamment réglementaires, on peut consulter le site de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) <http://www.inrs.fr/>

5. Le BPA option Travaux forestiers

Le BPA Travaux Forestiers a été créé pour proposer une qualification professionnelle aux ouvriers travaillant en sylviculture et en exploitation forestière. Le secteur correspondant à ces emplois est différencié. Des entreprises pratiquent spécifiquement soit l'exploitation forestière soit la sylviculture, et beaucoup plus rarement les deux activités à la fois. On observe par ailleurs des emplois de conducteurs d'engins forestiers usuels, tels que le débusqueur ou le porteur. L'emploi très spécialisé de conducteur de machines d'abattage n'a pas été considéré dans ce diplôme de niveau V.

Afin de préparer à la diversité de ces emplois, tout en permettant de garantir l'acquisition de compétences communes, l'option Travaux forestiers du BPA comporte trois spécialités : **travaux de sylviculture, travaux de bûcheronnage et conduite de machines forestières**, dont les caractéristiques sont décrites dans le référentiel professionnel. Le référentiel de compétences comporte des fiches décrivant les compétences communes et des fiches spécifiques à chaque spécialité.

Référentiel professionnel du BPA option Travaux forestiers

Le référentiel professionnel du BPA Travaux forestiers concerne les champs professionnels de la production sylvicole, qui consiste à produire une ressource renouvelable : le bois, et de l'exploitation forestière qui consiste à mobiliser ce bois pour les phases ultérieures de transformation. Ces activités s'inscrivent dans le principe de multifonctionnalité de la forêt – production – protection – service (en application de la loi d'orientation forestière).

Compte tenu de la façon dont les emplois visés par ce diplôme s'organisent autour de quelques grands types d'activités et les combinent de façon diverse en fonction des réalités de massifs et/ou des types d'entreprises, le référentiel du diplôme est structuré en trois spécialités :

- spécialité Travaux de sylviculture
- spécialité Travaux de bûcheronnage
- spécialité Conduite des machines forestières

Le référentiel professionnel est composé de deux parties : **une première partie** présente un ensemble d'informations relatives au contexte des emplois visés, **la deuxième partie** présente la fiche descriptive d'activité déclinée dans les trois spécialités

1. Contexte professionnel et emplois visés

1.1 Facteurs d'évolution de la filière forêt-bois : mouvements de balanciers entre recherche de productivité et valorisation de la multifonctionnalité

L'économie forestière a été marquée au cours de la dernière décennie par deux grands mouvements qui sont à l'origine d'évolutions marquées et relativement récentes dans ce secteur professionnel, à des degrés divers selon les régions forestières du territoire national et européen :

- de fortes tensions sur le marché de la pâte à papier et des bois de trituration, avec de grands groupes industriels mondialisés en forte demande d'approvisionnement en bois, entraînent les entreprises de ce secteur dans la recherche d'une augmentation de leur productivité et de leur rentabilité toujours plus grandes. Les prix sont soumis à forte concurrence tant au plan européen qu'international, incitant les professionnels à augmenter leur niveau de mécanisation pour minimiser les coûts de mobilisation des bois. Le rendement des machines et les technologies embarquées se développent en appui à une gestion de la chaîne logistique en flux tendu pour répondre en temps et en volumes aux besoins des industries de transformation. Les tempêtes de l'hiver 1999 et la pénurie de professionnels qualifiés ont accentué ces évolutions.

- les effets à moyen et à long terme de la loi d'orientation forestière de 2001, qui confirme la nécessité de compétitivité du secteur forestier mais réaffirme également la vocation multifonctionnelle de la forêt, afin de répondre aux attentes de la société vis-à-vis des forêts (cadre de vie, accueil et loisirs, environnement, protection de l'air et de l'eau, production et utilisation d'écomatériaux à base de bois), de développer des fonctions et activités marchandes ou non marchandes à la marge des activités traditionnelles (tourisme, aménagement et entretien d'espaces naturels ou d'infrastructures...) et d'inscrire la gestion des forêts françaises, héritage d'une longue histoire, dans le cadre international de gestion durable des forêts en assurant leur protection et leur valorisation. On constate également une inscription de la gestion forestière dans les principes du développement durable : procédures de normalisation (ISO 9000 et 14000) et d'éco-certification de forêts ou d'entreprises, approches globales de développement territorial et d'économie d'énergies fossiles (développement des filières bois énergie et construction bois...).

Dans le même temps, les entreprises doivent répondre aux exigences réglementaires relevant des évolutions du code forestier et du code du travail, notamment en matière de sécurité et de prévention des accidents et en matière de préservation de l'environnement. Le respect de ces obligations réglementaires exige un niveau minimum de qualification pour les employeurs et leurs salariés.

1.2 Les entreprises visées par ces emplois

Les activités exercées dans les emplois ciblés par ce diplôme sont généralement regroupées en deux grands domaines :

- celui de la **sylviculture** qui a pour finalité de produire et de raisonner la production de biomasse forestière en vue de son exploitation marchande (bois d'œuvre, pâte à papier, bois de chauffage...) ou non marchande (biodiversité, tourisme, aménagement du territoire...)
- celui de l'**exploitation forestière** qui a pour finalité de mobiliser les bois et de les préparer en vue de leur acheminement vers les industries de transformation du bois. L'exploitation forestière consiste à abattre les arbres, façonner les différents produits et les débarder pour les disposer en bordure de route afin qu'ils soient repris par des transporteurs (hors champ de ce diplôme)

Les entreprises de ce secteur combinent souvent à des degrés divers ces activités de sylviculture, d'abattage-façonnage (ou bûcheronnage) et de débardage, mais peuvent aussi développer d'autres activités qui ne sont pas dans le champ de ce diplôme et qui relèvent de la commercialisation ou de la transformation.

Les salariés titulaires d'un BPA occupent donc des emplois dans les entreprises suivantes :

- entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) qui réalisent des prestations de service pour le compte d'autrui. Ces prestations portent sur des travaux de sylviculture, de bûcheronnage et de débardage, combinés ou non au sein d'une même entreprise.
- exploitants forestiers (EF) qui ont à la fois une activité de négoce (achat et vente de bois sur pied ou façonnés) et une activité technique. Les exploitants forestiers peuvent réaliser eux-mêmes les travaux d'exploitation des bois (bûcheronnage et débardage), auquel cas leurs salariés entrent dans le champ des emplois visés par ce diplôme, ou bien ils peuvent faire appel à une ETF dans le cadre d'une prestation de service.
- d'autres entreprises ou organismes dont les activités sont diverses, certaines en dehors du champ des travaux forestiers, peuvent également employer pour une partie de leur activité des salariés réalisant des travaux de sylviculture, d'abattage ou de débardage, ou être des donneurs d'ordre pour les ETF : propriétaires forestiers, industries papetières et leurs sociétés d'approvisionnement, scieurs, coopératives forestières, Office National des Forêts, pépinières forestières.

1.3 Evolution des emplois visés par la formation

Comme dans d'autres secteurs, malgré une augmentation de la récolte forestière, le nombre des emplois de ce secteur a fortement diminué entre 1978 et 2003 (hors période consécutive à la tempête de 1999) et la mécanisation s'est fortement accrue.

Avec des différences liées aux spécificités des massifs forestiers, on peut prévoir les évolutions suivantes :

- **un bémol à la disparition annoncée de la figure emblématique du « bûcheron manuel », mais une nécessaire diversification :**

Le professionnel compétent en bûcheronnage manuel reste très recherché pour toutes les situations ne permettant pas l'usage d'une abatteuse. Soumis à la concurrence de rendement et de coût du travail de la récolte mécanisée pour les produits à faible valeur ajoutée, le « récoltant manuel » est amené à diversifier ses prestations pour rentabiliser globalement son activité dans le champ

strictement forestier (travaux de sylviculture, d'aménagements forestiers, de production de bois énergie...) ou hors du champ forestier (aménagement d'espaces naturels ou urbains, travaux d'élagage...).

- des activités sylvicoles sans doute mieux délimitées, mais marquées aussi par la diversification et dans une moindre mesure par la mécanisation :

Les travaux de sylviculture consistent essentiellement à installer et à entretenir des jeunes peuplements en vue de leur valorisation future, marchande ou non, et se trouvent plus ou moins fortement impulsés par les politiques publiques en matière de restructuration forestière.

Si la mécanisation des travaux sylvicoles connaît également des développements importants dans certaines régions (massif landais notamment), ce sont généralement des conducteurs d'engins qui les réalisent.

L'ouvrier sylvicole, s'il doit être capable d'utiliser la tronçonneuse pour abattre des arbres de faible diamètre ou réaliser l'élagage sylvicole, n'a pas vocation à travailler sur des chantiers d'abattage ou de débardage.

Les évolutions actuelles en terme de gestion sylvicole, fortement orientées par les propriétaires et les experts forestiers partisans de la gestion en futaie irrégulière, exigent des ouvriers sylvicoles une capacité à adapter leurs pratiques à ce type de peuplements, et à réaliser le diagnostic de sélection des tiges d'avenir.

Dans certaines régions, des pépinières disposent d'équipes conséquentes de planteurs à temps plein, ce qui constitue une déclinaison particulière du métier, mais en voie de développement en réponse aux exigences d'un taux de reprise minimum des plants garanti par les entreprises.

- le métier de conducteur d'engins est en voie de professionnalisation et devient un maillon essentiel de la chaîne de récolte :

Derrière le bûcheron manuel ou la machine d'abattage, le débardage des bois peut s'effectuer à l'aide de tracteurs agricoles « équipés forestiers » (tabliers, grues...) ou à l'aide de débusqueurs, mais de plus en plus à l'aide de porteurs 6x6 ou 8x8 équipés d'un treuil, de câbles et d'un grappin.

La standardisation croissante des produits et la nécessité de travailler en flux tendus sur des « chaînes logistiques » allant de l'achat des bois jusqu'à leur réception en usine, provoque l'arrivée sur le marché d'engins de plus en plus sophistiqués, très maniables, et équipés de technologies embarquées.

L'évolution des technologies nécessite de la part des conducteurs, des compétences en matière de rapidité et précision pour atteindre un bon rendement tout en respectant l'état environnemental de la parcelle, en diagnostic des dysfonctionnements de leurs machines pour éviter au maximum les temps morts et en analyse des risques pour lui-même, les autres intervenants éventuels sur le chantier ou pour le maintien en bon état de sa machine.

2. Appellation de l'emploi

Appellations du ROME

Les emplois cibles du BPA sont référencés par le ROME dans deux domaines professionnels :

- les personnels de l'agriculture et de la pêche :

code 41 115 : sylviculteur/sylvicultrice

code 41 116 : bûcheron / bûcheronne

- les personnels du transport et de la logistique :

code 43 212 : conducteur/conductrice d'engins d'exploitation agricole et forestière

Autres appellations en usage:

Pour rendre plus lisible et promouvoir les métiers de la forêt, de nombreuses organisations professionnelles, OPCA ou observatoires ont élaboré des fiches « métiers » tentant de mieux

retracer la réalité et l'évolution des emplois. On trouve donc de nombreuses autres appellations en usage, plus spécifiques au secteur forestier comme:

- ouvrier sylviculteur, opérateur polyvalent de sylviculture, ouvrier forestier élagueur, agent technique forestier, ouvrier de pépinière sylvicole...
- ouvrier d'exploitation forestière, bûcheron manuel, abatteur...
- conducteur d'engins forestiers, conducteur de machines d'exploitation forestière, débardeur, conducteur de skidder...

3. Situation fonctionnelle et délimitation des fonctions

Trois emplois-types sont ciblés spécifiquement par ce BPA. Suivant les appellations d'usage les plus courantes, ils correspondent respectivement aux emplois de « sylviculteur », de « bûcheron manuel » et de « débardeur ».

Ces trois emplois types s'organisent autour d'activités professionnelles principales constituant le « cœur de métier » du salarié qui doit être maîtrisé de façon incontournable. Les autres activités, d'occurrence variable en fonction des réalités locales du contexte socio-économique du secteur, des choix d'organisation des employeurs au sein de leur entreprise, et des compétences reconnues du salarié, s'inscrivent dans l'emploi à des degrés divers.

Spécialités	Travaux de sylviculture	Travaux de bûcheronnage	Conduite de machines forestières
Activités communes aux trois spécialités	Accès au chantier – préparation et organisation de chantier – appréciation d'un peuplement – économie de l'activité – entretien et utilisation du matériel – contact avec le public sur les chantiers application des réglementations en matière d'hygiène, de sécurité au travail et de respect de l'environnement (démarches de certification qualité et/ou environnement)		
Activités clés de la spécialité Ou « cœur de métier »	Préparation des travaux (parcellaire, jalonement, débroussaillage...) Mise en place des peuplements (plantation) Entretien des peuplements (repérage des tiges d'avenir, débroussaillage, dégagement, premières éclaircies, application de fertilisants et de traitements phytosanitaires) Taille de formation et élagage sylvicole	Repérage et ou choix des arbres à abattre Abattages directionnels ou en conditions difficiles Façonnage Tri, cubage, classement des bois	Préparation des travaux (choix d'itinéraires, débroussaillage, fauchage...) Conduite et chargement / déchargement d'engins Travaux réalisés à l'aide d'engins : - Utilisation du câble et du treuil, du grappin, de la grue - Débusquage - Chargement/déchargement des bois Entretien mécanique et hydraulique des engins Utilisation des TIC embarquées
Activités complémentaires (présentes ou non selon les entreprises et /ou les régions)	Travaux mécanisés de sylviculture Travaux d'aménagement (routes, sentiers, fossés...) Travaux d'équipement (cynégétiques, touristiques...) Travaux d'élagage simples	Travaux sylvicoles Travaux d'élagage simples Valorisation des rémanents et fabrication de sous-produits	Travaux d'abattage et de façonnage manuels Travaux mécanisés de sylviculture ou travaux lourds (dessouchage, broyage, travail du sol...) Travaux d'abattage mécanisés Gestion des rémanents
Ce qui caractérise ce type d'emplois	Activités manuelles prédominantes Principaux matériels utilisés : débroussailleuse, tronçonneuse, échenilloir, sécateur, pince à planter	Le professionnalisme réside dans la maîtrise des techniques d'abattage difficile, l'application des règles de sécurité et le calcul de la rentabilité de son activité La diversification des activités (voir activités secondaires) est parfois nécessaire pour atteindre cette rentabilité	Le professionnalisme réside dans l'habileté à manier et à maintenir en état les machines qui lui sont confiées, dans l'appréciation des risques et le respect de l'état des parcelles

4. Conditions d'exercice

Le salarié en sylviculture ou en exploitation forestière exerce son activité sous l'autorité de son employeur ou d'un chef d'équipe selon la taille de l'entreprise. Il est rémunéré au temps ou à la tâche.

Les activités exercées en forêt d'autrui sont encadrées par le code du travail, le code rural et le code forestier qui prévoient que les entreprises « *sont responsables de l'hygiène et de la sécurité sur les chantiers et doivent à ce titre s'assurer de la qualification professionnelle des personnes y travaillant* ».

L'image du bûcheron isolé en forêt, si elle tend à évoluer par la nécessité (tant au plan économique qu'au plan de la sécurité) de travailler de plus en plus en équipe, peut demeurer une réalité importante qui nécessite une bonne résistance à l'isolement.

La plupart des travaux nécessitent la mise en œuvre de gestes et postures adaptés à l'optimisation des efforts.

Toutes les activités sont fortement dépendantes du climat, l'amplitude des journées et la nature des activités peuvent dépendre des saisons (résineux en été, feuillus en hiver) et de l'organisation des équipes.

La succession des chantiers nécessite des déplacements fréquents et une liaison permanente avec le responsable hiérarchique.

Enfin, la notion de rendement en matière de récolte des bois est une composante importante du métier pour atteindre la rentabilité souhaitable de l'activité.

Dans le cadre des consignes transmises par l'employeur ou le chef d'équipe, les salariés sont généralement très autonomes dans l'exercice de leurs activités au quotidien. Pour les activités d'abattage, si les arbres ne sont pas préalablement marqués par les agents techniques ou le chef de chantier, le salarié doit déterminer lui-même les arbres à abattre.

La limite de leur autonomie se situe généralement en cas de panne sérieuse sur un matériel, qui risque de provoquer une interruption de chantier ou de conditions de dangerosité particulière (pente, terrain...).

L'augmentation de l'autonomie se fait par l'expérience et la prise de responsabilités croissante accordée par l'employeur. La régulation de l'autonomie a lieu par des échanges avec l'employeur ou le chef d'équipe, avant et après chaque chantier, ou par le partage de données enregistrées par le salarié sur des tableaux de bords ou tout autre document de saisie prévu à cet effet.

Les salariés sont responsables :

- de l'utilisation des machines et matériels mis à leur disposition. Cette responsabilité est particulièrement conséquente pour le conducteur de machines forestières, en raison du coût élevé de ces engins et des risques encourus,
- de l'entretien courant des machines et matériels et de l'anticipation des signes de dysfonctionnement,
- du respect des consignes, en particulier concernant l'application des réglementations relatives à la sécurité (dont le port d'équipements spécialisés) et relatives à l'organisation de leur travail sur le chantier
- de la qualité et du volume de production en fonction de la nature du chantier (en récolte des bois)
- du maintien du potentiel de production et de l'état environnemental de la parcelle après leur passage.

5. Evolution dans l'emploi et hors de l'emploi

Les salariés de ce secteur peuvent évoluer vers des fonctions de chef d'équipe, soit par voie de concours s'ils sont employés de la fonction publique, soit par la formation (bac professionnel, brevet professionnel) et la validation d'acquis de l'expérience.

Dans certains cas, son expérience et le contexte économique et réglementaire de son activité peuvent amener un salarié à créer sa propre entreprise, sous réserve de satisfaire aux obligations légales en vigueur.

Des évolutions dans les emplois sont aussi fréquemment observées. Ainsi, les bûcherons manuels évoluent fréquemment après plusieurs années d'activité vers la conduite d'engins de débardage, pour des raisons qui peuvent être financières, mais aussi de moindre pénibilité du travail. Les conducteurs d'engins de débardage, après une bonne expérience de pratique des commandes numériques et de maniabilité des engins, et moyennant une formation complémentaire spécifique, peuvent quant à eux évoluer vers des emplois de conducteurs d'abatteuses.

Fiche descriptive d'activité (FDA) de l'ouvrier qualifié en travaux forestiers

Fonctions	Activités		
	Travaux de sylviculture	Travaux de bûcheronnage	Conduite de machines forestières
1. Il prépare son travail dans le cadre des consignes de travail et de respect de la sécurité et de l'environnement	11. Il communique et prend en compte tous les éléments nécessaires à son activité sur le chantier Il prend les consignes et au besoin les fait expliciter, Il peut participer à des réunions techniques et traiter directement avec des donneurs d'ordre, des fournisseurs, la maintenance... Il est en relation avec le public et communique sur les métiers de l'exploitation forestière et de la sylviculture Il peut contribuer à l'encadrement de stagiaires, d'apprentis ou de salariés occasionnels Il rend compte de ses activités à son responsable, oralement ou sur tout document papier (fiche d'exécution de travaux, fiches de chantier) ou informatisé (édition de rapports au moyen des équipements informatiques embarqués) prévu à cet effet		
	12. Il agit pour assurer des conditions de déroulement optimales au chantier dans le respect de la sécurité et de l'environnement Il prend connaissance du programme de la journée ou de la semaine établi par le conducteur de travaux Il localise le chantier à partir d'indications géographiques Il prend en compte, suivant les consignes de son responsable, la réglementation et, le cas échéant, les cahiers des charges s'appliquant au travail, à la sécurité, à la protection de l'environnement Il s'informe sur les conditions de réalisation de l'activité et prend connaissance des risques professionnels éventuels et des mesures préventives mises en œuvre Il procède au nettoyage, à la vérification et au rangement des différents matériels, équipements et produits utilisés		
2. Il apprécie la qualité et le potentiel d'un peuplement dans la perspective de son exploitation immédiate ou future	Il repère les principales essences forestières à l'état juvénile, adulte ou débitées Il identifie les caractéristiques des différents modes de conduite sylvicole des peuplements et leurs incidences sur la qualité et le rendement des peuplements Il identifie les techniques et les conditions d'exploitation des chantiers Il repère les anomalies sanitaires Il repère les contraintes pédologiques, hydrologiques et environnementales d'une parcelle Il identifie les essences objectives et les tiges d'avenir et travaille à leur bénéfice		
3. Il apprécie la rentabilité économique du chantier et de son activité	Il estime la durée du chantier, calcule sa production journalière et détermine ses prix de revient Il calcule le coût du chantier en fonction du cahier des charges et des caractéristiques du chantier Il estime la productivité de son travail en fonction des caractéristiques du chantier Il négocie son contrat de travail au temps ou à la tâche dans le cas d'un tâcheron dans le cadre des conventions collectives		

Fonctions	Travaux de sylviculture	Travaux de bûcheronnage	Conduite de machines forestières
<p>4. Il réalise des travaux de préparation des chantiers en vue d'optimiser le résultat de son travail ou celui d'une équipe</p>	<p>Il participe à la visite du chantier et prend connaissance des particularités d'accès à la parcelle et des clauses d'exploitation</p> <p>Il achemine le matériel ou le réceptionne, le prépare, et vérifie son état de marche</p> <p>Il se munit des consommables, du petit matériel de réparation nécessaire pour minimiser les interruptions de chantier et d'une trousse de secours</p> <p>Il planifie les différentes étapes du chantier en optimisant les déplacements</p> <p>Il situe la parcelle sur le terrain, matérialise ses limites, évalue la surface, repère les contraintes et les difficultés probables qu'il va rencontrer</p> <p>Il effectue le balisage du chantier suivant les consignes</p> <p>Il travaille en collaboration avec d'autres intervenants sur le chantier</p> <p>Il réalise des travaux de nettoyage, de débroussaillage (manuellement, mécaniquement ou chimiquement)</p> <p>Il remet en état le chantier et les chemins</p> <p>Il estime l'impact des travaux qu'il réalise sur l'avenir du peuplement et sur la qualité des produits</p> <p>Il exécute les gestes professionnels en économisant ses efforts et en préservant sa santé et celle de son entourage</p> <p>Il peut être amené à prodiguer des gestes élémentaires de survie</p>		
		<p>Il repère les arbres martelés</p> <p>Il peut avoir à sélectionner les arbres à abattre ou à garder en fonction des objectifs sylvicoles et/ou économiques</p>	<p>Il réalise des travaux mécanisés de préparation du sol (labours, passages de disques...)</p> <p>Il réalise des ouvertures de cloisonnements pour l'exploitation</p> <p>Il peut abattre des arbres gênants à la tronçonneuse et façonner les bois</p> <p>Il apprécie la portance et les caractéristiques pédologiques de la parcelle Il définit son plan de circulation en fonction de la praticabilité des chemins existants</p>

Fonctions	Travaux de sylviculture	Travaux de bûcheronnage	Conduite de machines forestières
<p>5. Il réalise des travaux spécialisés avec des objectifs de qualité et de rendement</p>	<p>5.1 Il met en place des peuplements</p> <ul style="list-style-type: none"> Il maîtrise les différentes techniques de boisement ou de reboisement Il réalise des travaux préparatoires spécifiques : préparation du sol, jalonnements, piquetages... Il réceptionne, vérifie la qualité des plants et veille à leur conservation Il prépare les plants (jauge, pralinage) et les met en terre suivant un schéma d'implantation Il peut choisir les essences en fonction des variations stationnelles Il procède à la fertilisation, aux amendements et à l'application de produits phytosanitaires selon les consignes <p>5.2 Il entretient les peuplements</p> <ul style="list-style-type: none"> Il effectue des dégagements de peuplements, manuellement ou mécaniquement, de façon sélective pour favoriser les essences objectives Il effectue le dépressage pour optimiser la croissance des tiges d'avenir Il effectue des travaux de débroussaillage de sécurité contre les incendies Il traite les plantations contre les attaques d'insectes, les maladies, les adventices, et les protège du gibier, du bétail et des rongeurs Il effectue l'élagage et la taille de formation Il assure les soins culturaux courants : fertilisation, travail du sol... Il effectue des cloisonnements culturaux et d'exploitation Il réalise des travaux de premières éclaircies 	<p>5.1 Il maîtrise les différentes techniques d'abattage selon les situations et les objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Il réalise l'abattage en utilisant les techniques d'abattage adaptées aux situations et aux objectifs Il porte un diagnostic sur le niveau de difficulté de l'abattage lié à l'arbre (pourriture, fourche, arbre à câbler...) ou à l'environnement (forte pente, milieu fermé...) Il fait appel si besoin à son responsable pour décider d'une intervention extérieure (EDF, télécommunications, DDE...) Il choisit l'ordre d'abattage en fonction des trajectoires de chutes prévisibles Il coupe l'arbre en le mettant à terre et en préservant sa valeur économique Il dirige ou corrige la chute de l'arbre en situation difficile <p>5.2 Il maîtrise les techniques de façonnage</p> <ul style="list-style-type: none"> Il réalise le façonnage Il réalise la couronne de débardage (égobelage, parement de culée), arase les nœuds et ébranche l'arbre Il réalise le tronçonnage en préservant la qualité des bois Il met en œuvre des découpes standardisées en fonction de la destination des bois et de leur valorisation potentielle 	<p>5.1 Il assure le débardage des bois</p> <ul style="list-style-type: none"> Il assure le chargement et le déchargement de sa machine de la remorque porte-engin et la déplace à vide sur les zones de reprise Il positionne l'engin pour accéder aux différents produits Il assure les activités de câblage et de treuillage Il effectue le débusquage et le débardage des bois du lieu de coupe vers les zones de reprise à l'aide d'un tracteur agricole équipé, d'un débusqueur, ou d'un porteur Il charge les produits en tenant compte de leurs caractéristiques (longueur, qualité, essence) et les décharge sur une place de dépôt Il déplace son engin en charge selon son plan de circulation Il peut avoir à créer des voies de vidange et des aires de dépôt ou à les remettre en état <p>5.2 Il utilise le cas échéant les ordinateurs de bord et tout autre dispositif d'assistance à la conduite selon les recommandations du constructeur et les exigences de l'employeur</p>

		<p>Il effectue le tri, le cubage et le classement des bois</p> <p>Il apprécie la qualité et la valeur des produits façonnés (grumes, billons...)</p> <p>Il classe et trie les produits façonnés en vue de faciliter le débardage et d'assurer leur meilleure valorisation</p> <p>Il numérote et procède au cubage des produits</p> <p>Il assure l'empilage</p>	
<p>6. Il réalise des travaux occasionnels ou en complément de son activité principale, seul ou en équipe</p>	<p>Il peut récolter des graines qu'il sélectionne lui-même ou sur consignes (travail au sol) et conditionner et stocker les semences</p> <p>Il peut effectuer la préparation du sol, des semis, des repiquages, et la préparation des plants en pépinière forestière</p> <p>Il réalise des travaux d'entretien ou de restauration des milieux naturels remarquables (travaux spécifiques de génie écologique sur consigne)</p> <p>Il réalise et/ou entretient des petits ouvrages à vocation d'équipements forestiers (infrastructures forestières, maisons forestières...) ou d'équipements touristiques (mobilier d'accueil, signalétique...) ou cynégétiques (points d'eau ou d'agraineage, clôtures...)</p>	<p>Il valorise les produits connexes</p> <p>Il réalise des travaux simples de sylviculture</p> <p>Il participe à des travaux d'aménagement à vocation forestière, touristique ou cynégétique</p>	<p>Il réalise des travaux de dessouchage, d'arasement</p> <p>Il effectue le broyage des rémanents</p> <p>Il réalise des travaux de préparation des parcelles avant travaux sylvicoles</p> <p>Il réalise des travaux de débroussaillage et de broyage lourds : enfouissement des souches, déchiquetage, préparation des sols</p> <p>Il peut réaliser des travaux sylvicoles mécanisés (dégagement des lignes de plants, élagages en hauteur, plantation mécanisée...)</p> <p>Il peut réaliser des travaux d'abattage mécanisés</p>

Fonctions	Travaux de sylviculture	Travaux de bûcheronnage	Conduite de machines forestières
<p>7. Il entretient le matériel et effectue les petites réparations</p>	<p>Pour chaque matériel (débroussailleuse, tronçonneuse...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Il met en œuvre les techniques d'affûtage Il assure l'entretien courant 	<ul style="list-style-type: none"> Il affûte sa tronçonneuse en tant que de besoin Il assure son entretien courant (fluides, réglages, nettoyage...) Il effectue les réparations nécessaires à son utilisation optimale 	<ul style="list-style-type: none"> Il vérifie avant démarrage le bon état de marche de sa machine Il assure l'entretien courant de sa machine (carburants, fluides, graissages, nettoyage, remplacement de pièces) Il diagnostique les pannes et fait appel si besoin à la maintenance, il prépare le matériel pour son intervention Il commande les fluides ou les pièces nécessaires à son activité Il consigne ses interventions sur le carnet d'entretien Il informe l'employeur en cas de panne risquant d'interrompre le chantier
	<ul style="list-style-type: none"> Il entretient le matériel en vue d'optimiser son rendement et sa durée Il effectue les réglages en fonction du travail à réaliser Il remplit les fiches de suivi des matériels et des consommables Il gère les déchets issus de son activité conformément à la réglementation en vigueur (bidons, chaînes...) et dans le respect de l'environnement 		

Référentiel de compétences du BPA option Travaux forestiers

- Spécialité Travaux de sylviculture
- Spécialité Travaux de bûcheronnage
- Spécialité Conduite de machines forestières

*Le référentiel de compétences du BPA option **Travaux forestiers** comporte 3 parties :*

- *une partie présentant les fiches des **compétences communes*** **p 20**
à toutes les options du BPA
- *le référentiel de **compétences spécifiques***
de la spécialité Travaux de sylviculture **p 24**
- *le référentiel de **compétences spécifiques***
de la spécialité Travaux de bûcheronnage **p 29**
- *le référentiel de **compétences spécifiques***
de la spécialité Conduite de machines forestières **p 38**

Présentation du référentiel de compétences

Le référentiel de compétences est composé de fiches qui réunissent les éléments qui caractérisent les compétences exprimées dans le travail.

Ces éléments ont été obtenus par l'analyse de situations de travail reconnues par les employeurs comme particulièrement révélatrices de la compétence du salarié - **les situations de travail significatives**. Ils ne constituent donc pas une liste exhaustive, seules ont été retenues les compétences qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations observées.

Toutes les fiches sont structurées suivant le même modèle. Elles présentent des descripteurs de compétences, destinés à donner des informations sur ce qui constitue la compétence d'un salarié dans les situations significatives. Les descripteurs utilisés sont des éléments de contexte (le but, l'autonomie et la responsabilité, l'environnement de travail, les indicateurs de réussite) et un ensemble de ressources mobilisées par le salarié : savoirs, savoir-faire de base, savoir-faire issus de l'expérience et comportements professionnels.

Le référentiel de compétences du BPA Travaux forestiers est composé de deux catégories de fiches :

- des fiches relatives aux compétences communes aux salariés qui occupent les emplois concernés par toutes les options du BPA,
- des fiches spécifiques à chacune des spécialités professionnelles de l'option.

Le référentiel de compétences doit être adapté par les centres de formation. Les adaptations sont liées à l'existence de situations locales particulières ou à la contextualisation des situations identifiées dans le référentiel national. Selon le cas, l'adaptation se traduira par l'introduction d'éléments nouveaux dans le référentiel national ou par la création de nouvelles fiches (du type fiche de compétences spécifiques). Les adaptations serviront en particulier à l'élaboration des UCARE.

Le référentiel professionnel et le référentiel de compétences ont servi de base à l'analyse pédagogique qui a conduit à l'élaboration du référentiel d'évaluation national. Le référentiel de compétences pourra en particulier être utilisé par les équipes pédagogiques dans la préparation des épreuves en situation de travail. Enfin, du fait de la proximité de ses contenus avec la réalité du travail, le référentiel de compétences est également un outil pour l'accompagnement et les jurys de validation d'acquis de l'expérience.

Compétences communes aux salariés agricoles de niveau V

Les situations décrites dans les fiches suivantes mobilisent des compétences **communes à toutes les options** du BPA. Elles sont mobilisées par les salariés dans l'ensemble des activités professionnelles correspondant à des situations normales ou dégradées. Leur liste pourra en être complétée par les centres, à partir de l'identification de situations significatives propres aux contextes locaux d'exercice du métier.

Si les situations décrites et les compétences mobilisées sont de même nature et ont une même finalité dans toutes les options du BPA, c'est-à-dire communiquer en situation professionnelle, organiser son travail et enregistrer des données, elles peuvent cependant se décliner différemment selon ces options car elles ne sont pas mobilisées dans le même contexte de travail. Les contenus de fiches peuvent donc être précisés pour en tenir compte. De même, certaines descriptions relatives à des compétences communes, contextualisées à un objet précis, peuvent également figurer dans certaines des fiches de compétences spécifiques propres à chaque spécialité.

Le référentiel de compétences comporte 3 fiches relatives aux compétences communes, mises en œuvre dans des activités professionnelles :

1. Communication et réaction en situation professionnelle

2. Organisation du travail

3. Enregistrement des données

Descripteurs de compétences communes

1. Communication et réaction en situation professionnelle

But : Instaurer un bon niveau de communication et de dialogue avec ses interlocuteurs immédiats pour créer les conditions favorables de sa contribution à l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

Responsabilité / autonomie :

On attend du salarié qu'il réagisse de façon appropriée en fonction de ce qu'il reçoit comme information et de ce qu'il observe. Il connaît le périmètre de ses responsabilités et ses marges d'initiative.

La régulation de l'autonomie se fait par des échanges oraux avec l'employeur ou le chef d'équipe, avant et après chaque chantier, ou par le partage de données enregistrées par le salarié sur des supports ou documents prévus à cet effet.

La responsabilité augmente avec l'expérience et la confiance accordée par l'employeur ou le chef d'équipe.

Environnement de travail :

Le salarié est en relation permanente avec son supérieur hiérarchique qui est généralement l'entrepreneur de travaux forestiers, ou un exploitant forestier, ou encore un chef d'équipe dans les entreprises ayant plusieurs salariés.

Il peut être amené à guider le travail et à encadrer un chantier de plusieurs personnes non qualifiées pour des tâches précises et simples

Indicateurs de réussite :

Compréhension et mise en œuvre des consignes

Réaction face à une situation dégradée ou inhabituelle, détection d'anomalies

Régularité des échanges avec les interlocuteurs principaux

Confiance accordée par le responsable et augmentation des prises de responsabilité avec le temps et l'expérience

Savoirs	Savoir-faire et comportements professionnels
Règles fondamentales de la communication interpersonnelle	S'exprimer oralement de façon claire et précise
Bases lexicales et grammaticales de l'expression écrite	Comprendre des consignes orales ou transcrites sur différents types de supports
Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle	Partager ses réflexions, demander des explications, rechercher des informations complémentaires
Bases du fonctionnement d'une entreprise de travaux forestiers, ses caractéristiques générales en terme d'organisation et de gestion	Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité estimée
Place de l'entreprise dans la filière et dans le territoire	Repérer et signaler les situations inhabituelles
Sources du droit : code du travail, conventions collectives...	Auto-évaluer son travail et rendre compte du travail fait
	Le cas échéant, associer à son travail et/ou guider des ouvriers non qualifiés, des apprentis ou des stagiaires.
	Utiliser un téléphone portable
	Communiquer sur son métier et sur la forêt avec des promeneurs le cas échéant

Descripteurs de compétences communes

2. Organisation du travail

But :

Préparer pour chaque activité les conditions matérielles nécessaires à l'enchaînement des tâches, pour rationaliser le travail et atteindre, autant que possible, le résultat recherché.

Responsabilité/ autonomie :

L'organisation du travail relève de la responsabilité de l'employeur. Le salarié doit quant à lui respecter toutes les consignes qui visent la protection de sa santé et de sa sécurité et celle des autres personnes travaillant ou circulant sur le chantier. Il doit également tenir compte de toutes les réglementations et règles de bonnes pratiques relevant d'une gestion forestière durable.

Le salarié exécute les travaux sans nécessité d'un encadrement soutenu ; il dispose pour cela d'une « fiche de sécurité » établie par le chef d'établissement, où sont consignées les instructions nécessaires à l'organisation des travaux et à la sécurité sur le chantier, et prenant en compte l'évaluation des risques. Il est responsable de la bonne utilisation du matériel, ce qui constitue une responsabilité conséquente en termes de risque économique pour le conducteur d'engins.

Environnement de travail :

Le salarié travaille seul ou en équipe, la plupart du temps à l'extérieur soumis à des conditions climatiques parfois rudes. Lorsqu'il travaille seul dans des lieux isolés, il doit pouvoir entrer en contact régulier avec son entreprise grâce à des moyens mobiles de communication.

Il dispose au minimum d'un abri de chantier ou de tout autre lieu abrité pour se protéger des intempéries, prendre ses repas et ranger ses effets. Il doit également disposer d'une trousse à pharmacie pour prodiguer les premiers soins en cas d'accident. Certains travaux, le bûcheronnage notamment, nécessitent la mise en œuvre de gestes et postures adaptés à l'optimisation des efforts.

Enfin, le calendrier des travaux est amené à être modifié en fonction des variations climatiques.

Indicateurs de réussite :

Choix des outils et du matériel en fonction du résultat recherché et des contraintes du chantier

Enchaînement des activités

Gestion du temps en fonction des contraintes et des objectifs

Remise en ordre et en état de marche du matériel

Anticipation des pannes pour éviter au maximum les interruptions de chantier

Recherche de rendement pour certains travaux dans le respect des règles de sécurité

Savoirs	Savoir-faire et comportements professionnels
<p>Besoins en temps de travaux et principes généraux d'organisation du travail sur un chantier forestier</p> <p>Gestes et postures permettant une économie de l'effort</p> <p>Principes d'utilisation en sécurité des outils et du matériel</p> <p>Impact des activités sur l'état de la parcelle et l'environnement en général, précautions à prendre qui relèvent de l'organisation</p> <p>Principes et méthodes de gestion forestière durable</p> <p>Principaux risques professionnels relatifs au secteur professionnel en général, au chantier en particulier (fiche de sécurité remise par le responsable)</p> <p>Réglementation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail : principes généraux de la prévention des risques professionnels, démarche d'évaluation, droit de retrait des salariés</p> <p>Lecture de carte</p> <p>Règles de signalisation</p>	<p>Identifier les risques encourus à partir de la fiche de sécurité et estimer le temps global nécessaire pour chaque tâche, activité</p> <p>Rationaliser la succession des tâches et des déplacements pour respecter les consignes liées au chantier et gérer ses efforts</p> <p>Anticiper sur les risques météorologiques / adapter son programme de travail en fonction des aléas</p> <p>Anticiper sur le déroulement d'un chantier pour préparer les outils et le matériel ainsi que les consommables nécessaires</p> <p>Remettre en état et ranger le matériel en fin de chantier</p> <p>Eliminer les déchets et remettre en état la parcelle selon les consignes et/ou la réglementation en vigueur (respect d'un cahier de charges le cas échéant)</p> <p>Savoir retrouver une parcelle sur le terrain</p> <p>Assurer les premiers secours en cas d'accident</p> <p>Installer et déplacer les signalisations en fonction de l'avancement du chantier</p>

Descripteurs de compétences communes

3. Enregistrement des données

But :

Relever toutes les informations nécessaires au suivi technique et technico-économique dans l'entreprise pour la mise en œuvre des activités et assurer leur traçabilité. Ces enregistrements peuvent également servir à l'auto-évaluation du travail par le salarié et à l'évaluation par l'employeur.

Responsabilité :

L'employeur a la responsabilité des enregistrements au regard d'obligations réglementaires, d'engagements contractuels, ou nécessaires à la gestion de l'entreprise. Le salarié est responsable de la qualité et de la régularité des enregistrements relatifs à son activité et aux tâches qui lui sont confiées, suivant les consignes reçues. Il connaît les conséquences pour son entreprise d'un défaut ou d'un manque de fiabilité de ces enregistrements.

Environnement de travail :

Le salarié peut être amené à utiliser différents types de supports pour réaliser les enregistrements. Dans le cas d'un support informatique, des saisies peuvent être effectuées directement dans des documents ou formulaires informatisés et nécessitent alors la maîtrise de la manipulation d'un ordinateur et des logiciels utilisés.

Indicateurs de réussite :

- Respect de la procédure et régularité des enregistrements
- Qualité et fiabilité des informations recueillies
- Propreté et présentation des documents
- Conformité du classement et du rangement des documents avec les consignes

Savoirs	Savoir-faire et comportements professionnels
<p>Vocabulaire spécifique du métier pouvant être utilisé dans l'ensemble des documents</p> <p>Mode d'emploi, destination et usage de chaque type de document –conséquences pour l'entreprise des enregistrements de données incorrectes</p> <p>Principales réglementations ou cahiers des charges relatifs à l'enregistrement des pratiques</p> <p>Notions de traçabilité et d'assurance qualité</p> <p>Rôle et importance technique, économique et légale des différents enregistrements pour l'entreprise</p>	<p>Prendre des notes, relever des éléments intermédiaires pour ne pas perdre d'informations</p> <p>Auto-évaluer son activité et le rendement de son travail</p> <p>Classer et ranger les documents au fur et à mesure</p> <p>Interpréter des données et des représentations graphiques simples couramment utilisées</p> <p>Maîtriser la saisie de données sur un ou des logiciels généraux ou spécifiques, l'accès à internet</p> <p>Communiquer et échanger autour de ces données</p>

Compétences spécifiques de la spécialité Travaux de sylviculture du BPA option Travaux forestiers

Présentation :

L'analyse du travail et le repérage de **situations de travail significatives**⁴ ont permis d'établir un ensemble de descripteurs des compétences mobilisées dans l'activité professionnelle. Ces éléments ont été classés et regroupés dans des fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui visent la même finalité, propres à chaque spécialité - les fiches de **compétences spécifiques**.

Ainsi, la spécialité **Travaux forestiers** comporte 3 fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui ont été analysées.

- 1. Travaux de régénération**
- 2. Travaux de suivi des peuplements**
- 3. Utilisation et entretien courant de la tronçonneuse**⁵

Ces fiches présentent les principaux descripteurs des compétences mobilisées pendant le travail. Les éléments qui y figurent ont été déterminés à partir de l'analyse de situations de travail significatives au sens de la compétence et représentatives de la diversité des emplois, repérées avec les employeurs et les salariés comme étant particulièrement révélatrices de la compétence d'un salarié. Les listes figurant dans chaque fiche ne sont pas exhaustives, elles peuvent être enrichies par les formateurs à travers l'analyse d'autres situations de travail significatives observées dans des contextes particuliers : bois d'œuvre, bois d'industrie... C'est en particulier sur la base de ces compléments que seront construites les UCARE.

Rappelons également que c'est à travers ces situations significatives que le salarié met en œuvre les compétences qui ont été identifiées comme communes à l'ensemble des options du BPA.

Les éléments présents dans le référentiel de compétences ont servi de base à l'élaboration du référentiel d'évaluation. Cependant, d'autres activités figurant dans le référentiel professionnel mettent en œuvre les compétences décrites et pourront également être prises en compte pour la formation et l'évaluation.

⁴ Parmi les critères utilisés pour la détermination des situations significatives, on peut citer : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs, ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

⁵ La situation de travail relative à « utilisation et entretien de la tronçonneuse » a été identifiée comme significative dans les trois spécialités de l'option Travaux forestiers. En conséquence, la fiche de descripteurs de compétences correspondante figure dans les référentiels de compétences spécifiques de ces trois spécialités.

Descripteurs de compétences de la spécialité Travaux de sylviculture

1. Travaux de régénération	
Principales situations de travail	Préparation du sol Semis, plantation Régénération naturelle ...
<p>But : Réaliser les travaux nécessaires à la régénération d'un peuplement forestier en vue de son exploitation future marchande ou non marchande.</p> <p>Responsabilité / Autonomie : Dans le cadre des consignes transmises par l'employeur ou le chef d'équipe, les salariés sont généralement très autonomes dans l'exercice de leurs activités au quotidien. Les salariés sont responsables : - de l'organisation de leur propre travail sur le chantier - de l'application des consignes et instructions données par l'employeur en matière de droit du travail et de sécurité (notamment port d'équipements spécialisés) - du maintien du potentiel de production et du bon état environnemental de la parcelle après leur passage. L'augmentation de l'autonomie se fait par l'expérience et la prise de responsabilités croissante accordée par l'employeur.</p>	
<p>Environnement de travail : L'activité s'exerce en pleine nature de manière permanente et quelles que soient les conditions climatiques. Les tâches sont réalisées seul ou en petite équipe sur des lieux de travail parfois isolés et d'accès difficile.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Respect du plan de peuplement Réalisation du tuteurage et de la protection Régularité du travail et respect des consignes Communication sur les observations effectuées</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
Bases de botanique et de physiologie des végétaux ; la croissance de l'arbre Reconnaissance des principales essences forestières à l'état juvénile, adulte ou débitées, en feuilles ou hors feuille Notion de biotope Notion d'autécologie des espèces et connaissance des principaux itinéraires techniques Connaissance des principales anomalies sanitaires Eléments du climat : eau, lumière, température Principales interactions entre les êtres vivants de la forêt ; l'écosystème forestier Notions de topographie, se repérer en forêt Appréhension des surfaces dans l'espace Notions de base en mathématiques : intervalles, unités de mesure, densité, volume, surface... Connaissance de la faune et de son mode de vie	Réaliser les travaux préparatoires : sol, jalonnements, piquetage, fertilisation, amendements Préparer les plants : jauge, pralinage Planter suivant un schéma d'implantation Semer en ligne suivant un schéma d'implantation Repérer, dégager, protéger et mettre à distance les semis d'une régénération naturelle Protéger les plants des attaques de prédateurs Maîtriser toute végétation concurrente de semis ou jeunes plants Utiliser de petits engins motorisés pour le transport, la plantation ou le terrassement Donner un compte rendu des travaux effectués à son responsable
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier l'état d'une parcelle (peuplement, vigueur...) et adapter son intervention en conséquence Evaluer a posteriori la réussite d'un chantier, établir un bilan critique et proposer des solutions	Veiller en permanence au respect des règles de sécurité (port des E.P.I...) Respecter les consignes environnementales : eaux, chemins et parcelles Entretenir un bon relationnel avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs

Descripteurs de compétences de la spécialité Travaux de sylviculture

2. Travaux de suivi des peuplements	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dépressage ➤ Taille de formation, délianage ➤ Nettoiement/dégagement ➤ Cloisonnement ➤ Premières éclaircies ➤ ...
<p>But : Assurer le suivi d'un peuplement afin d'optimiser les objectifs du gestionnaire.</p> <p>Responsabilité / autonomie : Dans le cadre des consignes, les salariés sont généralement très autonomes dans l'exercice de leurs activités sur le chantier. Ils sont responsables, dans le respect des consignes : <ul style="list-style-type: none"> - de l'identification des tiges à conserver et des tiges concurrentes à éliminer - de l'identification des arbres et des branches à tailler - de l'élimination de la végétation concurrente Ils sont responsables de la bonne utilisation, et en sécurité, des matériels, ainsi que de leur maintien en bon état de marche.</p>	
<p>Environnement de travail : L'activité s'exerce en pleine nature de manière permanente et quelles que soient les conditions climatiques. Les tâches sont réalisées seul ou en petite équipe sur des lieux de travail parfois isolés et difficiles d'accès.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Respect des consignes (intensité des travaux sylvicoles, sélection des tiges, densité finale...) dans des temps de travaux acceptables. Pertinence du choix des outils de base Adaptation des modalités et de l'intensité d'intervention en fonction de la végétation</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
Bases de botanique et de physiologie des végétaux : la croissance de l'arbre Reconnaissance des principales essences forestières en feuille ou hors feuille, à l'état juvénile ou adulte. Notion de biotope Notions de base en mathématique : unités de mesure, densité, intervalles Notions d'autoécologie des espèces et connaissance des principaux itinéraires techniques Lien entre sylviculture et modes de valorisation de la biomasse Différents types de matériel, usages, consignes d'entretien et recommandations d'hygiène et de sécurité liées à leur utilisation Notion d'état environnemental et de biodiversité et lien avec la végétation et les aménagements Notion de topographie et de repérage en forêt	Dégager sélectivement vis à vis d'une végétation concurrente à maîtriser Assurer le dépressage en fonction de l'âge du peuplement et de la densité recherchée Tailler, défourcher, élaguer en vue de la formation du houppier de l'arbre Nettoyer et débroussailler en vue de favoriser l'évolution des peuplements ou en vue de la protection contre les incendies Utiliser le petit matériel courant : sécateur, échenilloir... et assurer son entretien et les petites réparations Utiliser la tronçonneuse ou la débroussailleuse pour l'exploitation de petits bois Utiliser de petits engins motorisés pour le transport ou le débroussaillage
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier le potentiel d'un peuplement Combiner les différentes opérations (élagage, dépressage...) à partir de consignes moins précises Adapter les modalités et l'intensité d'intervention selon la végétation dans le respect des consignes reçues. Favoriser la biodiversité	Veiller en permanence au respect de la réglementation ou des consignes en matière d'hygiène, de sécurité (port d'équipements spécialisés) Mettre en œuvre les consignes environnementales concernant l'eau, les chemins, les statuts de protection de la parcelle Favoriser les bonnes relations avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs

Descripteurs de compétences de la spécialité Travaux de sylviculture

3. Utilisation et entretien courant de la tronçonneuse

Principales situations de travail

- Utilisation de la tronçonneuse en sécurité, en conditions normales
- Réglage de la tronçonneuse
- Entretien courant de la tronçonneuse
- ...

But :

Utiliser la tronçonneuse pour des travaux courants et la conserver en bon état.

Responsabilité / autonomie :

Le salarié reçoit des consignes précises sur les entretiens à réaliser, quotidien et préventif.

Il organise son propre travail sur le chantier ou en atelier : entretien, affûtage de chaîne et utilisation.

Il applique les consignes en matière de sécurité (mesures de protection collectives et individuelles)

Il veille à l'utilisation correcte du matériel mis à sa disposition et à sa sécurité. Cette responsabilité est particulièrement importante en raison des risques encourus.

Il anticipe des signes de dysfonctionnement et des situations d'insécurité.

La limite de son autonomie se situe généralement :

en cas de panne sérieuse sur un matériel, qui risque de provoquer une interruption de chantier dans des conditions de dangerosité particulières (pente, terrain...)

L'augmentation de l'autonomie se fait par l'expérience et la prise de responsabilités croissante accordée par l'employeur.

La régulation de l'autonomie se fait par des échanges oraux avec l'employeur ou le chef d'équipe.

Environnement de travail :

Le salarié travaille le plus souvent en équipe, mais il peut travailler isolé, ce qui nécessite une bonne capacité de résistance à l'isolement.

L'activité est fortement dépendante du climat, l'amplitude des journées et la nature des activités peuvent dépendre des saisons (résineux en été, feuillus en hiver) et de l'organisation des équipes.

La plupart des travaux de tronçonnage nécessitent la mise en œuvre de gestes et postures adaptés à l'optimisation des efforts.

La notion de rendement en matière de récolte des bois est une composante importante du métier pour atteindre la rentabilité souhaitable de l'activité.

L'usage de la tronçonneuse est rendu particulièrement délicat, voire dangereux lorsqu'elle est utilisée en hauteur ou en zone très pentue.

Indicateurs de réussite :

Choix de la tronçonneuse en fonction de la taille du bois à couper

Régularité et soin de l'entretien de la tronçonneuse

Maîtrise des techniques d'affûtage

Affûtage de chaîne effectué dès que nécessaire

Respect des consignes d'utilisation de la tronçonneuse et des consignes de sécurité

Utilisation d'équipements de protection individuels en état

Savoirs	Savoir-faire de base
<p>La machine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les organes de sécurité; - les réglages, - l'entretien, - l'affûtage. <p>Moteurs à deux temps : principes et fonctionnement Lubrifiants et carburants : rôle, usage et élimination Bases de calcul (règle de 3) pour le calcul des mélanges de carburation Règles de sécurité et connaissance des EPI adaptés aux travaux Premiers secours en cas d'accident</p>	<p>Entretien au quotidien la tronçonneuse graissage et tension de chaîne ; graissage guide, nettoyage frein de chaîne, filtre à air, resserrage des vis et écrous, vérification des éléments de sécurité</p> <p>Réaliser l'entretien préventif : guide, lanceur, démontage frein de chaîne, nettoyage et réglage de bougies, resserrage écrous, nettoyage de ventilateur</p> <p>Maitriser l'affûtage de chaîne</p> <p>Utiliser la tronçonneuse selon les préconisations ergonomiques : machine près du corps, positionnement des mains et doigts, machine à l'arrêt lors de déplacements, travail en position d'équilibre, surveillance de l'environnement matériel et humain</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuels (EPI) Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements (au bruit, à l'odeur...)</p> <p>Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants et suspendre le travail et/ou réparer en autonomie</p> <p>Adapter la manipulation en fonction des contraintes du milieu pour limiter les risques d'accident, de dégradation du matériel</p> <p>Repérer une situation critique (risque matériel, chantier...) et transmettre l'information</p>	<p>Manipuler avec prudence la tronçonneuse</p> <p>Manifester de la rigueur dans les contrôles visant à garantir sa sécurité et celle du matériel</p> <p>Demeurer particulièrement vigilant sur les règles de sécurité et d'hygiène et de prévention des risques professionnels à l'égard de soi-même et de son environnement</p>

Compétences spécifiques de la spécialité Travaux de bûcheronnage du BPA option Travaux forestiers

Présentation :

L'analyse du travail et le repérage de **situations de travail significatives**⁶ ont permis d'établir un ensemble de descripteurs des compétences mobilisées dans l'activité professionnelle. Ces éléments ont été classés et regroupés dans des fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui visent la même finalité, propres à chaque spécialité – les fiches de **compétences spécifiques**.

Ainsi, la spécialité **Travaux de bûcheronnage** comporte 3 fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui ont été analysées.

- 1. Utilisation et entretien courant de la tronçonneuse⁷**
- 2. Coupe de bois d'industrie**
- 3. Valorisation des bois**
- 4. Exploitation de bois d'œuvre**

Ces fiches présentent les principaux descripteurs des compétences mobilisées pendant le travail. Les éléments qui y figurent ont été déterminés à partir de l'analyse de situations de travail significatives au sens de la compétence et représentatives de la diversité des emplois, repérées avec les employeurs et les salariés comme étant particulièrement révélatrices de la compétence d'un salarié. Les listes figurant dans chaque fiche ne sont pas exhaustives, elles peuvent être enrichies par les formateurs à travers l'analyse d'autres situations de travail significatives observées dans des contextes particuliers : bois d'œuvre, bois d'industrie... C'est en particulier sur la base de ces compléments que seront construites les UCARE.

Rappelons également que c'est à travers ces situations significatives que le salarié met en œuvre les compétences qui ont été identifiées comme communes à l'ensemble des options du BPA.

Les éléments présents dans le référentiel de compétences ont servi de base à l'élaboration du référentiel d'évaluation. Cependant, d'autres activités figurant dans le référentiel professionnel mettent en œuvre les compétences décrites et pourront également être prises en compte pour la formation et l'évaluation.

⁶ Parmi les critères utilisés pour leur détermination on peut citer : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs, ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

⁷ La situation de travail relative à « utilisation et entretien de la tronçonneuse » a été identifiée comme significative dans les trois spécialités de l'option Travaux forestiers. En conséquence, la fiche de descripteurs de compétences correspondante figure dans les référentiels de compétences spécifiques de ces trois spécialités.

Descripteurs de compétences de la spécialité Travaux de bûcheronnage

1. Utilisation et entretien courant de la tronçonneuse

Principales situations de travail

- Utilisation de la tronçonneuse en sécurité, en conditions normales
- Réglage de la tronçonneuse
- Entretien courant de la tronçonneuse
- ...

But :

Utiliser la tronçonneuse pour des travaux courants et la conserver en bon état.

Responsabilité / autonomie :

Le salarié reçoit des consignes précises sur les entretiens à réaliser, quotidien et préventif.

Il organise son propre travail sur le chantier ou en atelier : entretien, affûtage de chaîne et utilisation.

Il applique les réglementations en matière de droit du travail et de sécurité (port d'équipements spécialisés notamment)

Il veille à l'utilisation correcte du matériel mis à sa disposition et à sa sécurité. Cette responsabilité est particulièrement importante en raison des risques encourus.

Il anticipe des signes de dysfonctionnement et des situations d'insécurité.

La limite de son autonomie se situe généralement :

en cas de panne sérieuse sur un matériel, qui risque de provoquer une interruption de chantier
dans des conditions de dangerosité particulières (pente, terrain...)

L'augmentation de l'autonomie se fait par l'expérience et la prise de responsabilités croissante accordée par l'employeur.

La régulation de l'autonomie se fait par des échanges oraux avec l'employeur ou le chef d'équipe.

Environnement de travail :

Le salarié travaille le plus souvent en équipe, mais il peut travailler isolé, ce qui nécessite une bonne capacité de résistance à l'isolement.

L'activité est fortement dépendante du climat, l'amplitude des journées et la nature des activités peuvent dépendre des saisons (résineux en été, feuillus en hiver) et de l'organisation des équipes.

La plupart des travaux de tronçonnage nécessitent la mise en œuvre de gestes et postures adaptés à l'optimisation des efforts.

La notion de rendement en matière de récolte des bois est une composante importante du métier pour atteindre la rentabilité souhaitable de l'activité.

L'usage de la tronçonneuse est rendu particulièrement délicat, voire dangereux lorsqu'elle est utilisée en hauteur ou en zone très pentue.

Indicateurs de réussite :

Choix de la tronçonneuse en fonction de la taille du bois à couper

Régularité et soin de l'entretien de la tronçonneuse

Maîtrise des techniques d'affûtage

Affûtage de chaîne effectué dès que nécessaire

Respect des consignes d'utilisation de la tronçonneuse et des consignes de sécurité

Utilisation d'équipements de protection individuels en état

Savoirs	Savoir-faire de base
<p>La machine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les organes de sécurité; - les réglages, - l'entretien, - l'affûtage. <p>Moteurs à deux temps : principes et fonctionnement</p> <p>Lubrifiants et carburants : rôle, usage et élimination</p> <p>Bases de calcul (règle de 3) pour le calcul des mélanges de carburation</p> <p>Règles de sécurité et connaissance des EPI adaptés aux travaux</p> <p>Premiers secours en cas d'accident</p>	<p>Entretien au quotidien la tronçonneuse graissage et tension de chaîne ; graissage guide, nettoyage frein de chaîne, filtre à air, resserrage des vis et écrous, vérification des éléments de sécurité</p> <p>Réaliser l'entretien préventif : guide, lanceur, démontage frein de chaîne, nettoyage et réglage de bougies, resserrage écrous, nettoyage de ventilateur</p> <p>Maitriser l'affutage de chaîne</p> <p>Utiliser la tronçonneuse selon les préconisations ergonomiques : machine près du corps, positionnement des mains et doigts, machine à l'arrêt lors de déplacements, travail en position d'équilibre, surveillance de l'environnement matériel et humain</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuels (EPI)</p> <p>Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements (au bruit, à l'odeur...)</p> <p>Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants et suspendre le travail et/ou réparer en autonomie</p> <p>Adapter la manipulation en fonction des contraintes du milieu pour limiter les risques d'accident, de dégradation du matériel</p> <p>Repérer une situation critique (risque matériel, chantier...) et transmettre l'information</p>	<p>Manipuler avec prudence la tronçonneuse</p> <p>Manifester de la rigueur dans les contrôles visant à garantir sa sécurité et celle du matériel</p> <p>Demeurer particulièrement vigilant sur les règles de sécurité et d'hygiène et de prévention des risques professionnels à l'égard de soi-même et de son environnement</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité Travaux de bûcheronnage

2. Coupe de bois d'industrie	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none">➤ Préparation des coupes➤ Abattage d'arbres➤ Démontage de houppiers
<p>But : Effectuer des coupes de bois d'industrie ou de chauffage, avec un objectif de rendement.</p> <p>Responsabilité / autonomie : Les salariés sont généralement très autonomes dans l'exercice de leurs activités au quotidien dans le cadre des consignes transmises par l'employeur ou le chef d'équipe. Pour les activités d'abattage, si les arbres ne sont pas préalablement marqués par les agents techniques ou le chef de chantier, le salarié doit déterminer lui-même les arbres à abattre. La limite de leur autonomie se situe généralement :<ul style="list-style-type: none">- en cas de panne sérieuse sur un matériel, qui risque de provoquer une interruption de chantier- dans des conditions de dangerosité particulières (pente, terrain...)Les salariés sont responsables :<ul style="list-style-type: none">- de l'organisation de leur propre travail sur le chantier- de l'entretien courant et d'une bonne anticipation des signes de dysfonctionnement qui permettent de garantir la longévité des matériels et des engins- de l'application des réglementations en matière de droit du travail et de sécurité (port d'équipements spécialisés notamment)- de la qualité et du volume de production en fonction de la nature du chantier (en récolte des bois)- du maintien du potentiel de production et du bon état environnemental de la parcelle après leur passage</p>	
<p>Environnement de travail : La configuration du chantier, notamment le relief, la déclivité du terrain, et la régularité du peuplement conditionne l'exercice de l'activité, et implique des déplacements permanents. Se déroulant en extérieur, les conditions climatiques et le rythme des saisons ont des répercussions importantes sur le type d'abattage : résineux en été et feuillus plutôt en hiver. Sous la responsabilité du chef d'entreprise, l'ouvrier travaille le plus souvent au sein d'une petite équipe et s'organise individuellement.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Organisation du chantier (progression, sécurité) Préparation de l'abattage dans des conditions optimales de sécurité, prise en compte de l'ensemble des périmètres Qualité de la réalisation de la coupe (entaille parfaite, charnière laissée, maîtrise du sens de chute de l'arbre) Qualité du traitement des rémanents (travail à bonne hauteur, organisation des déplacements et du dégagement des branchages, sécurité) Respect des règles de sécurité sur le chantier</p>	

Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Principales essences forestières à l'état juvénile, adulte ou débitées</p> <p>Notions de gestion sylvicole.</p> <p>Morphologie des organes végétatifs et reproducteurs</p> <p>Stades du cycle de développement de l'arbre</p> <p>Notions de base sur la photosynthèse et la respiration chez les végétaux</p> <p>Principaux problèmes sanitaires</p> <p>Eléments du climat : eau, lumière, température, vent et accidents climatiques dont incendies, tempêtes et leurs effets sur la forêt</p> <p>Interactions entre les êtres vivants de la forêt : notion d'écosystème forestier, notion de biodiversité</p> <p>Notions de topographie, repérage en forêt</p> <p>Appréhension des volumes et des surfaces dans l'espace</p> <p>Postures et gestion de l'effort au travail</p> <p>Calcul de cubage et de surface</p> <p>Notion de seuil de rentabilité</p>	<p>Réaliser le repérage et le balisage d'un chantier</p> <p>Repérer les arbres à couper qu'ils soient martelés ou non</p> <p>Préparer l'abattage : choix d'une direction, nettoyage de l'aire d'abattage et du pied de l'arbre, ébranchage de la partie basse du tronc, préparation d'un chemin de repli, maîtrise de la chute d'un arbre</p> <p>Maîtriser la technique d'abattage : entaille, trait de scie, charnière, hauteur de souche, épaulement.</p> <p>Abattre des arbres difficiles (penchant, jumelage, pourriture...)</p> <p>Abattre en éclaircie</p> <p>Préserver le peuplement alentour et la qualité des bois abattus</p> <p>Maîtriser la technique d'ébranchage, maniement de la tronçonneuse, économie de mouvements, dégagement de sécurité</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)</p> <p>Apprécier les volumes de bois abattus et calculer son rendement</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter sa conduite en fonction des contraintes du milieu pour limiter les risques d'accident, de dégradation du matériel ou de dégâts sur le végétal et la parcelle</p> <p>Repérer les situations critiques (abattage difficile, sols pentus...) et transmettre l'information</p> <p>Augmenter son rendement</p>	<p>Veiller à respecter des règles de sécurité : port des E.P.I., distance de sécurité, communication entre bûcherons</p> <p>Prêter attention au travail de ses équipiers et intervenir si nécessaire</p> <p>Respecter les consignes environnementales relatives aux eaux, chemins et parcelles</p> <p>Assurer un bon relationnel avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité Travaux de bûcheronnage

3. Valorisation des bois	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ billonnage ➤ classement ➤ empilage ...
<p>But : Réaliser des opérations de tronçonnage, de tri et d'empilage visant à garantir une valorisation optimale conforme à une commande.</p> <p>Responsabilité / Autonomie : Cette activité ne comporte pas de difficulté technique ou de dangerosité particulière, mais peut avoir des conséquences économiques importantes pour l'exploitant. Les salariés sont généralement très autonomes dans l'exercice de ces activités au quotidien dans le cadre des consignes transmises par l'employeur ou le chef d'équipe. La limite de leur autonomie se situe généralement : <ul style="list-style-type: none"> - en cas de panne sérieuse sur un matériel, qui risque de provoquer une interruption de chantier - dans des conditions de dangerosité particulière (pente, terrain...) Les salariés sont responsables : <ul style="list-style-type: none"> - de la qualité et du volume de production en fonction de la nature du chantier (en récolte des bois) - de l'organisation de leur propre travail sur le chantier - de l'application des réglementations en matière de droit du travail et de sécurité (port d'équipements spécialisés notamment) - du maintien du potentiel de production et du bon état environnemental de la parcelle après leur passage. </p>	
<p>Environnement de travail : La configuration du chantier, notamment le relief et la déclivité du terrain conditionne l'exercice de l'activité, et implique des déplacements permanents. Se déroulant en extérieur, les conditions climatiques et le rythme des saisons ont des répercussions importantes sur l'activité : résineux en été et feuillus plutôt en hiver. Sous la responsabilité de l'employeur, il travaille le plus souvent au sein d'une petite équipe et s'organise individuellement.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Respect du cahier des charges des produits Valorisation optimale du tronc Absence de prise de risques (position à l'intérieur de la courbure, maîtrise des risques de rebonds) Utilisation de techniques et de matériels adaptés pour optimiser les efforts Prise en compte du travail du débardeur Gestion du compromis : qualité des produits / rendement</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
Morphologie et notions de physiologie de l'arbre Stades physiologiques de l'arbre Notion de facteurs de rendement Types de matériels de façonnage Règles de sécurité des biens et des personnes, risques liés aux activités Lecture de cahiers des charges Notions de base en mathématiques : unités de mesure, cubage, masse, surface	Comprendre et respecter le cahier des charges des produits Maîtriser la technique d'empilage : portage, roulage, levage Travailler en sécurité et en économie d'effort Utiliser des matériels adaptés : griffe, crochets, tourne bille... Effectuer le tri des produits et classement des bois Prendre en compte le travail du débardeur, choix d'empilage Ajuster les découpes pour une valorisation optimale du bois Estimer les volumes de bois empilés ou à terre

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter la conduite des opérations en fonction des contraintes du milieu pour limiter les risques d'accident, de dégradation du matériel ou de dégâts sur le végétal</p> <p>Repérer des situations critiques (tronçonnage difficile, sols pentus...) et transmettre l'information</p> <p>Augmenter son rendement, travailler avec rapidité</p>	<p>Veiller au respect des règles de sécurité : port des E.P.I., distance de sécurité, communication entre bûcherons</p> <p>Prêter attention au travail de ses équipiers et intervenir si nécessaire</p> <p>Respecter les consignes environnementales relatives aux eaux, chemins et parcelles</p> <p>Assurer un bon relationnel avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité Travaux de bûcheronnage

4. Exploitation de bois d'œuvre	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ préparation de l'abattage ➤ abattage de gros bois ➤ tri et classement des produits ...
<p>But : Abattre des gros arbres en vue d'une valorisation maximale de la grume, des surbilles et des houppiers.</p> <p>Responsabilité / autonomie : Les chantiers de bois d'œuvre sont généralement confiés aux salariés les plus expérimentés, car la qualité des travaux d'abattage a une incidence directe et importante sur le revenu de l'exploitant. Les salariés sont alors responsables de la qualité des produits réalisés. Les arbres à abattre sont généralement marqués préalablement par les agents techniques ou le chef de chantier. Les salariés sont aussi responsables de la bonne utilisation, en sécurité, des matériels, ainsi que de leur maintien en bon état de marche.</p>	
<p>Environnement de travail : La configuration du chantier, la densité du peuplement, la déclivité du terrain conditionne la difficulté d'exercice de l'activité et les risques encourus. L'activité se déroule en extérieur, sous des conditions climatiques pouvant être extrêmement variables.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Choix des matériels (tronçonneuse, câble...) en fonction de la configuration de l'arbre et du terrain Préparation de l'abattage : choix de la direction, nettoyage de l'aire d'abattage, dégagement du pied, ébranchage si besoin Conformité et maîtrise de la technique d'abattage (entaille, trait de scie, charnière, hauteur de souche...) Appréciation des risques et adaptation des méthodes de travail en situation difficile Absence de dégâts sur les bois dus à l'intervention du bûcheron Anticipation des rôles de chacun en cas de nécessité de faire appel à d'autres intervenants (chauffeurs d'engins...) Respect des règles de sécurité</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
Principales espèces forestières et modes de valorisation Liens entre techniques de gestion sylvicole et qualité des bois Croissance de l'arbre en situation normale ou contrainte Appréciation de la qualité des bois Principales anomalies sanitaires et conséquences sur la qualité du bois Conformation des produits recherchés (sur consigne ou lecture de cahier des charges) Règles d'utilisation des matériels en situation de gros diamètres ou en situation critique Règles particulières de sécurité et de signalisation liées à ces conditions critiques Appréhension des volumes dans l'espace, calcul de cubage Destination et utilisation des grumes, incidence des techniques d'abattage et de façonnage sur leur valeur marchande Principaux modes de valorisation des produits connexes Modalités de traitement des rémanents	Repérer les arbres à abattre (généralement préalablement marqués) et évaluer les risques Préparer l'abattage et se doter des conditions et des équipements de sécurité nécessaires (EPI) Mettre en place une signalisation si nécessaire Choisir et maîtriser la direction de chute : poser des câbles, entailler, tronçonner, anticiper la chute si besoin... Tronçonner la grume et/ou le houppier en les rendant conformes aux spécifications techniques et/ou commerciales et en préservant la qualité des bois Repérer les défauts du bois et effectuer les découpes en conséquence Prendre en compte les opérations futures et notamment le débardage Apprécier les volumes de bois abattus et sur pied Gérer les rémanents Déplacer les signalisations en fonction de l'avancement du chantier Remettre la parcelle en état Rendre compte du travail effectué

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Anticiper et évaluer les risques Gérer des situations critiques Apprécier la valeur marchande actuelle ou en devenir d'une grume</p>	<p>Alerter en cas de danger et faire appel en cas de nécessité à d'autres intervenants (conducteurs d'engins, agents EDF...) Veiller au respect des règles et des consignes en matière de sécurité (port d'équipements spécialisés) Mettre en œuvre les consignes environnementales concernant l'eau, les chemins, les parcelles Favoriser les bonnes relations avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs</p>

Compétences spécifiques de la spécialité Conduite de machines forestières du BPA option Travaux forestiers

Présentation :

L'analyse du travail et le repérage de **situations de travail significatives**⁸ ont permis d'établir un ensemble de descripteurs des compétences mobilisées dans l'activité professionnelle. Ces éléments ont été classés et regroupés dans des fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui visent la même finalité, propres à chaque spécialité – les fiches de **compétences spécifiques**.

Ainsi, la spécialité **Conduite de machines forestières** comporte 3 fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui ont été analysées.

- 1. Conduite et utilisation du porteur**
- 2. Conduite et utilisation du débusqueur**
- 3. Utilisation et entretien courant de la tronçonneuse**⁹

Ces fiches présentent les principaux descripteurs des compétences mobilisées pendant le travail. Les éléments qui y figurent ont été déterminés à partir de l'analyse de situations de travail significatives au sens de la compétence et représentatives de la diversité des emplois, repérées avec les employeurs et les salariés comme étant particulièrement révélatrices de la compétence d'un salarié. Les listes figurant dans chaque fiche ne sont pas exhaustives, elles peuvent être enrichies par les formateurs à travers l'analyse d'autres situations de travail significatives observées dans des contextes particuliers : bois d'œuvre, bois d'industrie... C'est en particulier sur la base de ces compléments que seront construites les UCARE.

Rappelons également que c'est à travers ces situations significatives que le salarié met en œuvre les compétences qui ont été identifiées comme communes à l'ensemble des options du BPA.

Les éléments présents dans le référentiel de compétences ont servi de base à l'élaboration du référentiel d'évaluation. Cependant, d'autres activités figurant dans le référentiel professionnel mettent en œuvre les compétences décrites et pourront également être prises en compte pour la formation et l'évaluation.

⁸ Parmi les critères utilisés pour la détermination des situations significatives, on peut citer : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs, ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

⁹ La situation de travail relative à « utilisation et entretien de la tronçonneuse » a été identifiée comme significative dans les trois spécialités de l'option Travaux forestiers. En conséquence, la fiche de descripteurs de compétences correspondante figure dans les référentiels de compétences spécifiques de ces trois spécialités.

Descripteurs de compétences de la spécialité Conduite de machines forestières

1. Conduite et utilisation du porteur	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none">➤ Conduite d'engins de débardage➤ Treuillage, câblage, débardage de bois sur la parcelle➤ Entretien des engins➤ ...
But : Assurer le déplacement et le placement à port de camion des différentes catégories de bois en préservant la qualité des produits, le bon état environnemental de la parcelle et de ses accès et la longévité du matériel.	
Responsabilité / autonomie : Dans le cadre des consignes, les salariés sont très autonomes dans l'exercice de leurs activités sur le chantier. Le salarié prend généralement connaissance du chantier sur place et réceptionne les engins transportés jusqu'à la parcelle par l'employeur ou le chef d'équipe. Il travaille le plus souvent seul. Le salarié est responsable de la bonne utilisation des engins et de leur entretien. Dans la majorité des cas, cela représente une responsabilité très importante au regard du coût d'utilisation de ces engins.	
Environnement de travail : L'activité s'exerce en pleine nature de manière permanente et quelles que soient les conditions climatiques. Les salariés travaillent de façon autonome sur leur engin, mais souvent en présence de l'employeur ou du chef d'équipe sur le chantier ou à proximité. On rencontre de plus en plus d'équipes de chantiers « intégrés » polyvalentes (abattage, façonnage, débardage...) ces situations augmentant considérablement les risques pour les différents intervenants. Le salarié peut être amené à conduire une diversité d'engins allant d'un simple tracteur agricole « équipé forestier » jusqu'à des « skidders » ou « porteurs » très sophistiqués équipés d'électronique embarquée de toute dernière génération. Le conducteur peut être alors en lien permanent avec des interlocuteurs divers de la chaîne de mobilisation des bois grâce à un ordinateur de bord qu'il utilise plus ou moins, à la demande de son employeur et en fonction du matériel, pour l'aide à la conduite ou pour l'enregistrement de données techniques et économiques sur les caractéristiques du chantier .	
Indicateurs de réussite : Pertinence du plan de circulation Présentation, tri et position des produits Absence d'oubli de bois dans la coupe Anticipation des risques liés à la sécurité des personnes Etat de marche et longévité du matériel, souplesse et aisance dans les manœuvres (chargements équilibrés) Limitation des interruptions du chantier Prise en compte d'autres intervenants sur le chantier Rendement du travail (proche ou supérieur au seuil de rentabilité) Calcul des volumes de bois et classement Etat environnemental de la parcelle après intervention, état du peuplement et des voies d'accès	

Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Reconnaissance des principales essences forestières en feuille ou hors feuille, à l'état juvénile ou adulte</p> <p>Notions de sylviculture</p> <p>Notions de base en mathématique</p> <p>Notions de base en physique : forces et mouvements</p> <p>Notions d'électricité et d'hydraulique : savoir lire un schéma</p> <p>Notions de pédologie : portance des sols, dégradation</p> <p>Notion de topographie et de repérage en forêt</p> <p>Notion de seuil de rentabilité économique</p> <p>Chaîne de mobilisation des bois</p> <p>Types de matériel, leurs usages, leur fonctionnement</p> <p>Nature et fréquence des opérations à réaliser pour l'entretien des engins</p> <p>Méthodes de diagnostic de pannes et petites réparations</p> <p>Recommandations d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des engins</p> <p>Modes de conduite favorisant la longévité du matériel</p> <p>Notions de seuil de rentabilité de l'engin</p> <p>Destination et différents modes de valorisation des bois</p> <p>Notions de bon état environnemental et de biodiversité et lien avec le sol, la végétation et les interventions mécanisées</p>	<p>Vérifier avant et après chaque chantier l'état de marche de l'engin et de ses accessoires</p> <p>Assurer l'entretien courant du matériel (niveaux, vidanges, nettoyage, boulonnage, gonflage des pneus...)</p> <p>Repérer les anomalies et le niveau de gravité des pannes, intervenir (commander des pièces le cas échéant) ou alerter le mécanicien si nécessaire</p> <p>Prévoir un plan de circulation et la succession des tâches sur le chantier</p> <p>Positionner le porteur et charger les billons à l'aide d'un grappin ou d'une grue</p> <p>Constituer des piles de bois par catégories de produits et accessibles aux camions</p> <p>Adapter sa vitesse de circulation en fonction des situations (pente, chargement, obstacles, personnes présentes)</p> <p>Rendre compte du travail effectué</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Manœuvrer avec précision, aisance et rapidité</p> <p>Connaître les limites du matériel</p> <p>Adopter une bonne coordination pour la manipulation des différents matériels (main hydraulique)</p> <p>Adapter le chargement à la portance du terrain</p>	<p>Veiller au respect de la réglementation ou des consignes en matière de sécurité</p> <p>Prendre en compte les autres personnes travaillant sur le chantier</p> <p>Mettre en œuvre les consignes environnementales concernant l'eau, le sol de la parcelle, les chemins, les parcelles</p> <p>Favoriser les bonnes relations avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs...</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité Conduite de machines forestières

2. Conduite et utilisation du débusqueur	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none">➤ Conduite du débusqueur➤ Entretien du débusqueur
But : Sortir les grumes de la parcelle vers les lieux de dépôt en préservant la qualité des produits, le bon état environnemental de la parcelle et de ses accès, ainsi que la longévité du matériel.	
Responsabilité / autonomie : Dans le cadre des consignes, les salariés sont très autonomes dans l'exercice de leurs activités sur le chantier. Les salariés sont responsables de la vérification permanente de l'état de fonctionnement de leur engin, de son entretien et de l'organisation de leur propre travail sur le chantier.	
Environnement de travail : L'activité s'exerce en pleine nature de manière permanente et quelles que soient les conditions climatiques. Le conducteur de débusqueur travaille seul ou bien en petite équipe : fréquemment en présence d'un « accrocheur » avec lequel il doit coordonner ses manœuvres.	
Indicateurs de réussite : Pertinence du plan de circulation Port des équipements de sécurité (EPI) Enchaînement des opérations d'accrochage, de treuillage et de déplacement des grumes en sécurité Stabilité de la disposition des grumes sur l'aire de dépôt Absence de dégâts au peuplement et à la parcelle Anticipation des risques liés à la sécurité des personnes Etat de marche et longévité du matériel, souplesse et aisance dans les manœuvres (chargements équilibrés) Limitation des causes d'interruption du chantier Prise en compte d'autres intervenants sur le chantier Remise en état de la parcelle et des chemins	

Savoirs	Savoir- faire de base
<p>Reconnaissance des principales essences forestières en feuille ou hors feuille, à l'état juvénile ou adulte.</p> <p>Notions de sylviculture</p> <p>Notions de base en mathématique</p> <p>Notions de base en physique : forces et mouvements</p> <p>Notions d'électricité et d'hydraulique : savoir lire un schéma</p> <p>Notions de pédologie : portance des sols, dégradation</p> <p>Notion de topographie et de repérage en forêt</p> <p>Notion de seuil de rentabilité économique</p> <p>Chaîne de mobilisation des bois</p> <p>Types de matériel, leurs usages, leur fonctionnement</p> <p>Nature et fréquence des opérations à réaliser pour l'entretien des engins (niveaux, boulonnerie, pneus, télécommande)</p> <p>Méthodes de diagnostic de pannes et petites réparations</p> <p>Recommandations d'hygiène et de sécurité liées à leur utilisation.</p> <p>Modes de conduite favorisant la longévité du matériel</p> <p>Notion de seuil de rentabilité de l'engin</p> <p>Destination et différents modes de valorisation des bois</p> <p>Critères de classement des bois en qualité et par essence</p> <p>Notions de bon état environnemental et de biodiversité et lien avec le sol, la végétation et les interventions mécanisées</p>	<p>Vérifier avant et après chaque chantier le bon état de marche de l'engin et de ses accessoires</p> <p>Assurer l'entretien courant du matériel (niveaux, vidanges, nettoyage, boulonnage, gonflage des pneus, câbles...)</p> <p>Repérer les anomalies et le niveau de gravité des pannes, intervenir (commander des pièces le cas échéant) ou alerter le mécanicien si nécessaire</p> <p>Prévoir un plan de circulation et la succession des tâches sur le chantier</p> <p>Positionner et stabiliser l'engin en position de travail en prenant en compte la déclivité du terrain, les obstacles, la portance du sol, la position des grumes au sol</p> <p>Accrocher les grumes, les treuiller, les déplacer, les déposer en piles stables</p> <p>Effectuer un préclassement des bois déposés</p> <p>Adapter sa vitesse de circulation en fonction des situations (pente, chargement, obstacles, personnes présentes)</p> <p>Remettre en état la parcelle et les chemins</p> <p>Rendre compte du travail effectué</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Manœuvrer avec précision, aisance et rapidité</p> <p>Connaître les limites du matériel</p> <p>Assurer une bonne coordination pour la manipulation des différents accessoires (tablier, treuil, câble...)</p> <p>Adapter le volume de grumes accrochées aux conditions de terrain</p>	<p>Veiller au respect de la réglementation ou des consignes en matière de sécurité</p> <p>Prendre en compte les autres personnes travaillant sur le chantier</p> <p>Mettre en œuvre les consignes environnementales concernant l'eau, le sol de la parcelle, les chemins, les parcelles</p> <p>Favoriser les bonnes relations avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs...</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité Travaux de bûcheronnage

3. Utilisation et entretien courant de la tronçonneuse

Principales situations de travail

- Utilisation de la tronçonneuse en sécurité, en conditions normales
- Réglage de la tronçonneuse
- Entretien courant de la tronçonneuse
- ...

But :

Utiliser la tronçonneuse pour des travaux courants et la conserver en bon état.

Responsabilité / autonomie :

Le salarié reçoit des consignes précises sur les entretiens à réaliser, quotidien et préventif.

Il organise son propre travail sur le chantier ou en atelier : entretien, affûtage de chaîne et utilisation.

Il applique les réglementations en matière de droit du travail et de sécurité (port d'équipements spécialisés notamment).

Il veille à l'utilisation correcte du matériel mis à sa disposition et à sa sécurité. Cette responsabilité est particulièrement importante en raison des risques encourus.

Il anticipe des signes de dysfonctionnement et des situations d'insécurité.

La limite de son autonomie se situe généralement :

- en cas de panne sérieuse sur un matériel, qui risque de provoquer une interruption de chantier
- dans des conditions de dangerosité particulières (pente, terrain...)

L'augmentation de l'autonomie se fait par l'expérience et la prise de responsabilités croissante accordée par l'employeur.

La régulation de l'autonomie se fait par des échanges oraux avec l'employeur ou le chef d'équipe.

Environnement de travail :

Le salarié travaille le plus souvent en équipe, mais il peut travailler isolé, ce qui nécessite une bonne capacité de résistance à l'isolement.

L'activité est fortement dépendante du climat, l'amplitude des journées et la nature des activités peuvent dépendre des saisons (résineux en été, feuillus en hiver) et de l'organisation des équipes.

La plupart des travaux de tronçonnage nécessitent la mise en œuvre de gestes et postures adaptés à l'optimisation des efforts.

La notion de rendement en matière de récolte des bois est une composante importante du métier pour atteindre la rentabilité souhaitable de l'activité.

L'usage de la tronçonneuse est rendu particulièrement délicat, voire dangereux lorsqu'elle est utilisée en hauteur ou en zone très pentue.

Indicateurs de réussite :

Choix de la tronçonneuse en fonction de la taille du bois à couper

Régularité et soin de l'entretien de la tronçonneuse

Maîtrise des techniques d'affûtage

Affûtage de chaîne effectué dès que nécessaire

Respect des consignes d'utilisation de la tronçonneuse et des consignes de sécurité

Utilisation d'équipements de protection individuels en état

Savoirs	Savoir-faire de base
<p>La machine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les organes de sécurité; - les réglages, - l'entretien, - l'affûtage. <p>Moteurs à deux temps : principes et fonctionnement</p> <p>Lubrifiants et carburants : rôle, usage et élimination</p> <p>Bases de calcul (règle de 3) pour le calcul des mélanges de carburation</p> <p>Règles de sécurité et connaissance des EPI adaptés aux travaux</p> <p>Premiers secours en cas d'accident</p>	<p>Entretien au quotidien la tronçonneuse graissage et tension de chaîne ; graissage guide, nettoyage frein de chaîne, filtre à air, resserrage des vis et écrous, vérification des éléments de sécurité</p> <p>Réaliser l'entretien préventif : guide, lanceur, démontage frein de chaîne, nettoyage et réglage de bougies, resserrage écrous, nettoyage de ventilateur</p> <p>Maitriser l'affutage de chaîne</p> <p>Utiliser la tronçonneuse selon les préconisations ergonomiques : machine près du corps, positionnement des mains et doigts, machine à l'arrêt lors de déplacements, travail en position d'équilibre, surveillance de l'environnement matériel et humain</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuels (EPI)</p> <p>Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements (au bruit, à l'odeur...)</p> <p>Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants et suspendre le travail et/ou réparer en autonomie</p> <p>Adapter la manipulation en fonction des contraintes du milieu pour limiter les risques d'accident, de dégradation du matériel</p> <p>Repérer une situation critique (risque matériel, chantier...) et transmettre l'information</p>	<p>Manipuler avec prudence la tronçonneuse</p> <p>Manifester de la rigueur dans les contrôles visant à garantir sa sécurité et celle du matériel</p> <p>Demeurer particulièrement vigilant sur les règles de sécurité et d'hygiène et de prévention des risques professionnels à l'égard de soi-même et de son environnement</p>

Référentiel d'évaluation du BPA option Travaux forestiers

Présentation :

Le **référentiel d'évaluation** conserve les caractéristiques principales des référentiels en unités capitalisables (UC). Il est constitué de 10 UC indépendantes, dont les contenus doivent être adaptés par les centres de formation. Parmi ces unités, 2 UCARE, proposées par ceux-ci, permettent l'adaptation à des situations d'emploi locales. L'objectif de renforcer la prise en compte de la réalité du travail dans l'écriture des objectifs pédagogiques explique l'importance relative de l'évaluation en situation de travail : au moins 4 unités sur 10 doivent être évaluées selon ces modalités. Cette caractéristique accentue l'importance des phases d'apprentissage en situation professionnelle, en entreprise de stage ou d'apprentissage ou bien encore dans l'atelier technologique ou l'exploitation de l'établissement.

Le référentiel d'évaluation est issu d'une analyse pédagogique des résultats de l'analyse du travail, synthétisés dans le référentiel de compétences (RC). L'évaluation tiendra compte du fait que les fiches du RC décrivent des compétences d'un salarié en situation d'emploi, voire expérimenté, alors que le diplôme est délivré pour permettre l'accès à l'emploi.

Le référentiel d'évaluation du BPA comporte 10 UC :

- **3 UCG** ou unités capitalisables générales, qui sont communes à toutes les options du BPA
- **2 UCO** ou unités capitalisables d'option, qui sont communes à toutes les spécialités d'une option du BPA
- **3 UCS** ou unités capitalisables de spécialité, propres à chacune des spécialités de l'option (3 spécialités dans le cas du BPA Travaux forestiers)
- **2 UCARE** ou unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi.

Les unités capitalisables sont définies par un **objectif terminal** et comportent des objectifs intermédiaires sur lesquels l'évaluation certificative devra porter. Tous les objectifs du référentiel devront être évalués pour obtenir l'unité capitalisable.

Dans le cas des UCS et des UCARE, **ces évaluations se dérouleront en situation de travail**¹⁰.

L'évaluation de certains objectifs des UCG et des UCO sera autant que possible réalisée en même temps que les évaluations des UCS et des UCARE.

Adaptation du référentiel d'évaluation :

Les **unités** doivent être contextualisées aux situations rencontrées dans les bassins d'emplois des centres de formation. L'adaptation est réalisée par les formateurs et concerne tout ou partie de chaque UC, en totalité pour les UCARE (sauf UCARE obligatoires).

Les **objectifs** ne sont pas complétés d'un rang supplémentaire.

Selon le cas, les « **points sur lesquels peut porter l'évaluation** » correspondent aux notions concernées par l'évaluation ou aux actions sur lesquelles celle-ci porte. L'adaptation de cette colonne consiste, selon le cas, à préciser certains points, à supprimer des points qui seraient sans objet ou encore à rajouter, si c'est indispensable, des points non abordés dans le référentiel national.

Les **attendus** précisent la performance attendue lors de l'évaluation. Ils sont adaptés par le centre de formation en fonction des modifications apportées dans les points sur lesquels peut porter l'évaluation (ajout, suppression, précision).

¹⁰ toutes les UCS et au moins une UCARE sur les 2.

Structure du référentiel d'évaluation du BPA option Travaux forestiers

Référentiel des UC G p 47

UCG 1

Objectif terminal : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UCG 2

Objectif terminal : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

UCG 3

Objectif terminal : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Référentiel des UC O p 54

UC O1

Objectif terminal : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt

UC O2

Objectif terminal : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière

Référentiel des UC S de la spécialité Travaux de sylviculture p 59

UC S1 TS

Objectif terminal : Effectuer les travaux de régénération forestière

UC S2 TS

Objectif terminal : Réaliser les opérations d'entretien de jeunes peuplements

UC S3 TS

Objectif terminal : Utiliser des petits équipements pour des travaux de sylviculture

Trame de l'UCARE 1 à compléter

Trame de l'UCARE 2 à compléter

Référentiel des UC S de la spécialité Travaux de bûcheronnage p 73

UC S1 TB

Objectif terminal : Maîtriser l'utilisation de la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

UC S2 TB

Objectif terminal : Réaliser l'abattage d'arbres dans le respect des règles de sécurité

UC S3 TB

Objectif terminal : Effectuer les travaux de façonnage dans le respect des consignes et des règles de sécurité

Trame de l'UCARE 1 à compléter

Trame de l'UCARE 2 à compléter

Référentiel des UC S de la spécialité Conduite de machines forestières p 86

UC S1 TM

Objectif terminal : Utiliser un débusqueur

UC S2 TM

Objectif terminal : Utiliser un porteur forestier

UC S3 TM

Objectif terminal : Réaliser l'entretien courant de machines forestières

Trame de l'UCARE 1 à compléter

Trame de l'UCARE 2 à compléter

Structure du référentiel d'évaluation du BPA Travaux forestiers

Les 10 UC du BPA option Travaux forestiers	Spécialité Travaux de sylviculture	Spécialité Travaux de bûcheronnage	Spécialité Conduite de machines forestières
3 UC générales (UCG) communes à toutes les options du BPA	<p>UCG 1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale</p> <p>UCG 2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique</p> <p>UCG 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable</p>		
2 UC d'option (UCO) spécifiques à l'option	<p><i>UC communes à toutes les spécialités du BPA Travaux forestiers</i></p> <p>UCO 1 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt</p> <p>UCO 2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière</p>		
3 UC de spécialité (UCS) spécifiques à chacune des spécialités	<p>UCS 1 TS : Effectuer les travaux de régénération forestière</p> <p>UCS 2 TS : Réaliser les opérations d'entretien de jeunes peuplements</p> <p>UCS 3 TS : Utiliser des petits équipements pour des travaux de sylviculture</p>	<p>UCS 1 TB : Maîtriser l'utilisation de la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et d'environnement</p> <p>UCS 2 TB : Réaliser l'abattage d'arbres dans le respect des règles de sécurité</p> <p>UCS 3 TB : Effectuer les travaux de façonnage dans le respect des consignes et des règles de sécurité</p>	<p>UCS 1 TM : Utiliser un débusqueur</p> <p>UCS 2 TM : Utiliser un porteur forestier</p> <p>UCS 3 TM : Réaliser l'entretien courant de machines forestières</p>
2 UCARE	<p><i>A proposer par le centre</i></p> <p style="text-align: center;">UCARE 1 UCARE 2</p>	<p><i>A proposer par le centre</i></p> <p style="text-align: center;">UCARE 1 UCARE 2</p>	<p><i>A proposer par le centre</i></p> <p style="text-align: center;">UCARE 1 UCARE 2</p>

Unités capitalisables générales

Prescriptions concernant les UC générales :

Les UC générales sont communes à l'ensemble des options du BPA.
Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Pour chaque objectif intermédiaire (OI) de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 « points sur lesquels peut porter l'évaluation » ne seront pas obligatoirement évalués. La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2.

Autant que possible, les situations d'évaluation se référeront à des situations de la vie professionnelle et sociale. Dans ce cas, les attendus seront adaptés par les centres aux situations professionnelles de l'option du BPA concernée.

UCG 1 :

OT : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 11 : Communiquer oralement et à l'écrit dans les situations de la vie professionnelle et sociale		
111 : Utiliser les codes élémentaires de communication écrite	Règles élémentaires d'orthographe et de grammaire Bases du vocabulaire courant et spécifique au contexte professionnel Lecture et compréhension de documents Rédaction de contenus	Maîtrise de la lecture courante Maîtrise du vocabulaire spécifique au contexte professionnel Pratique de différentes modalités de texte (argumentatif, narratif...) Pratique des différents discours (explicatif, descriptif, narratif, argumentatif)
112 : Utiliser les codes élémentaires de communication orale	Règles simples de la communication orale Maîtrise de la communication orale	Adaptation à une situation de communication orale (attention, maîtrise...) Restitution d'une information selon différentes modalités (s'exprimer au téléphone, échanger à l'oral avec les partenaires de l'entreprise...) Restitution d'une information dans différentes situations de la vie courante et professionnelle (se présenter, parler de ses activités, argumenter...)

OI 12 : Utiliser des techniques de collecte et de traitement de l'information		
121 : Collecter des d'informations	Types de sources d'informations Techniques de recherche d'informations Tri d'informations	Mobilisation de différentes sources d'informations, sur un sujet précis A partir d'un cas, collecte des informations en adéquation avec le sujet Elimination des informations non pertinentes Analyse simple de l'origine et de la fiabilité de l'information
122 : Traiter des informations pour constituer un dossier simple	Repérage d'éléments de concordances, d'éléments contradictoires, idées clefs d'un texte Techniques d'organisation des informations	Identification des idées clefs Cohérence et pertinence des informations rassemblées Présentation structurée des informations rassemblées

OI 13 : Traiter des données mathématiques simples pour résoudre des situations problème de la vie professionnelle		
131 : Utiliser des outils mathématiques simples	Calcul numérique Proportionnalité Géométrie plane et dans l'espace Statistique descriptive simple	Maîtrise des 4 opérations, du calcul mental Manipulation de grands et petits nombres Utilisation de la calculatrice Application du calcul proportionnel à des situations professionnelles courantes (dosages, débit, rendement, taux, taxes, échelles...) Calculs de périmètres, d'aires, de volumes et représentation graphiques de figures usuelles en situation professionnelle (cubage, levée de plans...) Lecture de données statistiques simples en tableaux et en diagrammes, calcul d'une moyenne, réalisation de diagrammes simples
132 : Transposer une situation problème en formulation mathématique	Calcul algébrique Equations et fonctions	Utilisation de sommes et produits d'expressions algébriques Résolution de problèmes simples issus de situations professionnelles en utilisant des équations du premier degré
133 : Vérifier la validité de résultats	Technique de calcul mental Techniques de vérification de résultats Notion d'unités	Utilisation du calcul mental rapide : multiplier par 2, 10, 100, 1000 Cohérence des résultats avec les normes Utilisation des unités et sous-unités

OI 14 : Utiliser les outils informatiques et de télécommunication courants de la vie professionnelle et sociale		
141 : Utiliser l'outil informatique et ses périphériques	Fonctionnement de base d'un ordinateur Principales manipulations d'un ordinateur	Mise en route, arrêt, branchement de périphériques, ouverture, enregistrement et classement de fichiers, de dossiers, utilisation de la souris, d'une imprimante...
142 : Utiliser les fonctionnalités de base des logiciels de bureautique courants	Principales fonctions d'un traitement de texte Principales fonctions d'un tableur	Création, mise en forme et modification d'un document Création, mise en forme et utilisation d'un document
143 : Utiliser les fonctionnalités de base de l'outil internet	Fonctionnement d'un navigateur et d'un moteur de recherche Fonctionnement d'une messagerie électronique Principaux risques liés à l'utilisation d'internet	Recherche d'une information sur internet Envoi et réception d'un message électronique y compris avec des pièces jointes Énumération des principaux risques et comportements éthiques dans l'utilisation d'internet

UCG 2 :
**OT : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines
civique, social et économique**

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 21 : Mobiliser des règles de droit du travail pour en garantir leur respect		
211 : Rappeler les organismes et principes élémentaires du droit du travail	<p>Principaux organismes liés à la législation du travail et leurs rôles (inspection du travail, conseil des prud'hommes, syndicats...)</p> <p>Négociation collective : conventions et accords</p> <p>Notion de contrat (en particulier contrat de travail) et principaux types de contrats</p> <p>Notions relatives aux conditions de travail (durée, congés, repos, formation professionnelle...)</p> <p>Dispositions réglementaires du code du travail relatives à la prévention des risques professionnels Médecine du travail et CHSCT</p>	<p>Identification de l'organisme compétent face à une question concrète</p> <p>Enumération des principales rubriques d'une convention collective Explicitation de quelques particularités de la convention collective de la branche du secteur de la spécialité</p> <p>Enumération des principales obligations des contractants Enumération des principales rubriques d'un contrat de travail à partir d'un exemple et commentaire</p> <p>Enumération des étapes de la procédure en cas de rupture ou de modification d'un contrat de travail (démission, licenciement, temps de travail...)</p> <p>Enumération des principales règles correspondantes : démarche d'évaluation des risques, impact de l'organisation du travail sur l'amélioration des conditions de travail, rôle du médecin du travail Présentation de la notion de droit de retrait et de mise en danger d'autrui</p>

OI 22 Mobiliser des connaissances relatives à la protection sociale pour garantir ses droits		
221 : Rappeler les principaux dispositifs de protection sociale	<p>Principaux organismes liés à la protection sociale et au chômage (ANPE et ASSEDIC, assurances, MSA et régimes spécifiques IAA...)</p> <p>Fiche de paie, salaire net, brut Assurances sociales, prestations familiales Notion de droits sociaux</p> <p>Maladies professionnelles et accidents du travail : déclaration, prise en charge...</p>	<p>Identification de l'organisme compétent à partir d'une question concrète</p> <p>Identification et explicitation des rubriques d'une fiche de paie. Comparaison salaire brut/salaire net Présentation des postes de cotisations sociales et des droits qu'ils ouvrent</p> <p>Présentation de la démarche à suivre en cas de maladie ou accident</p>

OI 23 Mobiliser des connaissances élémentaires de gestion pour une meilleure compréhension de son activité professionnelle		
231 : Identifier les principaux indicateurs économiques de l'activité	Notions de produits d'activité, charges opérationnelles, marge brute, coûts de revient	Calcul simple d'une marge brute ou du coût de revient d'une production donnée Comparaison à des références pour mettre en évidence les points forts et les points faibles
232 : Présenter un document comptable ou commercial simple	Principaux documents utilisés dans l'entreprise : devis, facture, dossier d'aide...	Enumération et commentaire des rubriques d'un document de gestion (devis, facture...)

OI 24 Identifier les principaux acteurs et leurs attentes pour situer son activité dans son environnement économique, social et territorial		
241 : Identifier les caractéristiques de l'entreprise et les relations avec les autres acteurs économiques et sociaux	Caractéristiques de l'entreprise	Enumération des caractéristiques (situation géographique et juridique, facteurs de production, fonctions, système de production...) Comparer l'activité de son entreprise à celle d'entreprises du même secteur
	Partenaires de l'entreprise	Enumération des partenaires d'une entreprise et de leurs fonctions principales, Repérage de partenaires professionnels et de partenaires territoriaux
	Notion de filière	Situer l'activité de l'entreprise au sein d'une filière
	Différents acteurs individuels ou collectifs (collectivités territoriales, état, union européenne) des territoires et leurs rôles ou attentes	Enumération des principaux acteurs d'un territoire Explication des compétences de ces organisations Identification des relations d'une entreprise avec ces acteurs Enumération des principales attentes de la population vis-à-vis d'une entreprise ou d'un secteur de production (production, emploi, environnement, qualité des produits, sécurité sanitaire...)
242 : Rappeler les grandes caractéristiques de la politique sectorielle	Priorités fixées et soutiens accordés par la politique publique sectorielle du secteur concerné	Enumération des principaux objectifs de la politique publique sectorielle du secteur professionnel de l'option
	Principales mesures de la politique publique appliquée aux entreprises du secteur considéré	Présentation simple d'une mesure de la politique considérée

UCG 3

OT : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Préconisations :

L'objectif C 11 sera évalué de préférence à partir de l'étude d'un cas concret qui aura fait l'objet d'une visite, d'un dossier de presse, d'un reportage...

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 31 : Mobiliser des connaissances pour appréhender l'impact environnemental des pratiques professionnelles		
311 : Caractériser l'écosystème dans lequel se déroule l'activité professionnelle	Composantes du milieu dans lequel se déroule l'activité professionnelle (physique, biologique...) Notion d'écosystème (agrosystème, écosystème forestier, écosystème microbien...) Interactions entre les composantes de l'écosystème	Identification des éléments du système considéré Définition simple de la notion de l'écosystème Description simple des principes de fonctionnement de l'écosystème (flux, transformations...)
312 : Citer les principaux impacts de l'activité professionnelle sur l'environnement physique et biologique à court, moyen et long termes	Ressources naturelles (eau, biodiversité, sol, ressources énergétiques...) concernées Nature des impacts sur ces ressources : dégradation de leur qualité (bioaccumulation, dégradation de la biodiversité...) et/ou épuisement (érosion des sols, diminution des nappes...)	Enumération des ressources naturelles utilisées dans le contexte professionnel du secteur concerné Présentation des principaux types d'impacts environnementaux des pratiques professionnelles dans le secteur considéré
313 : Identifier les principales pratiques respectueuses de l'environnement dans son secteur professionnel	Principaux acteurs de l'environnement et leurs attentes Notion de durabilité et actions correspondantes : maîtrise de la ressource en eau, économies d'énergie, maintien de la biodiversité, gestion des effluents et des déchets...	Identification des principaux acteurs de l'environnement du secteur concerné Présentation de quelques exemples de pratiques professionnelles favorables à la durabilité des systèmes, mises en œuvre dans le secteur concerné

OI 32 : Mobiliser des connaissances pour prévenir les risques et préserver la santé humaine		
321 : Présenter la notion de risque dans son environnement professionnel	<p>Notion de risque</p> <p>Principales catégories de risques professionnels et de risques pour la santé des consommateurs ou des usagers</p>	<p>Définition simple de la notion de risque</p> <p>Enumération des principales catégories de risques rencontrés dans son secteur d'activité</p>
322 : Identifier les acteurs qui contribuent à la maîtrise des risques professionnels	<p>Cadre réglementaire de la prévention des risques</p> <p>Principaux acteurs de la prévention des risques professionnels</p>	<p>Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels</p> <p>Identification des principaux acteurs de la prévention des risques dans son entreprise et en dehors de l'entreprise</p>
323 : Identifier les principaux risques professionnels dans son secteur d'activité	<p>Principaux risques professionnels : risques liés à l'usage d'équipements dangereux ou de produits toxiques et risques liés aux caractéristiques du travail</p> <p>Notion de santé et sécurité au travail</p> <p>Prévention des risques</p> <p>Réglementation concernant l'utilisation de matériel et équipements</p>	<p>Identification des principales situations à risque dans son domaine d'activité (secteur et poste) et indication de mesures préventives mises en œuvre</p> <p>Présentation des mesures visant à prévenir accidents du travail et maladies professionnelles dans son secteur d'activité</p> <p>Enumération des habilitations obligatoires et des règles relatives à la conduite d'engins sur la route</p>
324 : Identifier les principales dispositions visant à garantir la santé des consommateurs et la qualité des produits	<p>Réglementation en matière d'hygiène</p> <p>Notion de qualité</p>	<p>Présentation des mesures préventives relatives à son secteur professionnel</p> <p>Distinction entre qualité du processus de production et qualité du produit</p> <p>Illustration par des exemples dans son secteur d'activité</p>

Les unités capitalisables d'option

UC O 1

OT : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt

Prescriptions :

Les unités capitalisables d'option sont communes à toutes les spécialités du BPA Travaux forestiers.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués. La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Ces attendus seront précisés par les centres de formation en fonction des systèmes locaux d'exploitation forestière. Selon le cas, certains points sur lesquels peut porter l'évaluation peuvent s'avérer sans objet.

OI 11 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'arbre et son milieu

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Présenter des notions relatives à la vie de l'arbre et à son développement	<p>Morphologie de l'arbre</p> <p>Notions de physiologie : nutrition et croissance, reproduction</p> <p>Etapas du développement Cycle végétatif et reproducteur Facteurs internes et externes de croissance et de développement : génétique, hormones, alimentation minérale et eau, température, lumière</p> <p>Matériel végétal</p>	<p>Nom et description sommaire des fonctions des différents organes de l'arbre</p> <p>Description sommaire du système de circulation de la sève et de l'organisation interne de la feuille. Description sommaire du rôle de la photosynthèse. Description d'un processus de multiplication de l'arbre</p> <p>Identification des stades végétatifs et positionnement sur un axe chronologique Enumération des facteurs de croissance et de développement du végétal</p> <p>Reconnaissance des principales essences forestières en feuille ou hors feuille, à l'état juvénile, adulte ou débité</p>

<p>112 : Décrire les principaux facteurs influant sur la croissance et la production de la forêt et les interventions correspondantes</p>	<p>Effets du climat sur l’arbre et la forêt Moyens de contrôle</p> <p>Sols forestiers : texture, structure du sol, activité chimique et biologique</p> <p>Techniques et rôles du travail du sol</p> <p>Principaux types d’intrants utilisés en production forestière, caractéristiques et rôles</p> <p>Interventions sur le végétal : taille et éclaircies</p>	<p>Identification des effets du climat sur le développement et le fonctionnement du végétal Identification des accidents climatiques les plus fréquents dans la région (tempête, sécheresse...) Présentation des pratiques professionnelles visant à corriger les effets du climat</p> <p>Description in situ des principales caractéristiques (composition, propriétés et comportement) d’un sol et présentation de leurs conséquences dans le développement de l’arbre Repérage dans une analyse de sol des caractéristiques principales (fraction minérale, fraction organique, carences éventuelles...)</p> <p>Pour une parcelle donnée, description, rôle et calendrier des principales interventions mécanisées</p> <p>Identification des principaux intrants à partir de la lecture d’étiquettes Description de leurs rôles</p> <p>Enumération des interventions Description du rôle des différentes interventions sur le développement du végétal et sur la production</p>
<p>113 : Identifier les principaux ennemis ou accidents de la forêt et les interventions pour limiter leur action</p>	<p>Principales maladies, ravageurs de l’arbre</p> <p>Principales catégories de produits phytosanitaires utilisés en sylviculture, modes d’utilisation et contraintes réglementaires d’utilisation et de stockage. Risques pour l’environnement et la santé</p> <p>Techniques de prévention et de lutte : chimique, biologique, raisonnée, lutte intégrée</p>	<p>Description des principaux symptômes et des risques de dégâts pour la forêt et la qualité du bois Identification in situ des principaux ennemis de la forêt locale et des dégâts. Identification des symptômes des principales carences Mise en évidence des facteurs favorisant ces problèmes</p> <p>Identification du produit (nature et destination) à partir de la lecture d’étiquettes Identification des éléments de la réglementation relatifs au stockage et à l’utilisation des produits phytosanitaires</p> <p>Présentation d’une technique de prévention et d’une technique de lutte utilisées dans la production forestière régionale</p>

OI 12 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la production forestière		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Caractériser un site forestier	Localisation et description d'un site	Pour un site donné, repérage géographique, caractéristiques de la parcelle, de la masse végétale, du type de sol, de l'environnement
	Fonctions de la forêt	Enumération des principales fonctions de la forêt (économique, touristique, environnementale...)
	Principaux biotopes	Caractérisation du peuplement forestier et de la biodiversité
	Principales espèces forestières	Identification des espèces forestières et d'un régime sylvicole
122 : Présenter les systèmes de conduite de production forestière et l'itinéraire technique d'une parcelle	Principaux systèmes de conduite de productions et itinéraires techniques	Présentation du système forestier le plus commun de la région et description des principaux itinéraires techniques de production correspondants
	Caractéristiques d'une gestion forestière durable : objectifs et moyens mis en œuvre	Présentation des principaux critères permettant de caractériser une gestion forestière durable, illustration avec un exemple pris dans sa région
123 : Identifier les produits forestiers	Principaux produits forestiers	Pour un massif forestier donné, identification des principaux produits forestiers (qualité, destination, utilisation, économie...)

UCO 2

OT 2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière

Prescriptions :

Les unités capitalisables d'option sont communes à toutes les spécialités du BPA Travaux forestiers.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués. La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Ces attendus pourront être précisés par les centres de formation en fonction des caractéristiques locales. Selon le cas, certains points sur lesquels peut porter l'évaluation peuvent s'avérer sans objet.

OI 21 : Mobiliser les savoirs de base relatifs au fonctionnement des matériels et installations utilisés dans les exploitations forestières

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211 : Rappeler les principes de base des liens entre énergie et travail	Formes et transformations de l'énergie. Notion de rendement énergétique	A l'aide d'un exemple de transformation énergétique pris dans l'exploitation forestière, explication de la notion de rendement
	Principes de fonctionnement des moteurs essence et diesel	Description des principes de fonctionnement d'un type de moteur avec un vocabulaire technique adapté
	Notion de puissance	Définition théorique
	Principes mécaniques de la transmission du travail	A partir d'un exemple dans une exploitation forestière, description à partir d'un schéma d'une technique utilisée pour économiser l'effort (poulie, levier...) ou pour transmettre un mouvement (cardans, chaînes)

OI 22 : Mobiliser les connaissances techniques relatives aux matériels utilisés dans les exploitations forestières		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
221 : Rappeler les principes de fonctionnement d'un automoteur	Principaux organes d'un automoteur Principaux systèmes de transmission Lubrifiants et carburants	Identification des principaux organes Description sommaire de ses fonctions Identification des différents organes d'un système de transmission mécanique (prise de force) et d'un système hydraulique (pompe, distributeur, vérin) Description sommaire des fonctions de ce système de transmission et des risques qu'il représente Description des notions de relevage, de contrôle d'effort et de position Énumération des caractéristiques des différents types de lubrifiants et de carburants et des risques pour la santé humaine et pour l'environnement
222 : Rappeler les principes de fonctionnement de petits engins motorisés	Principaux organes Principaux systèmes de transmission Lubrifiants et carburants	Identification des principaux organes de l'engin motorisé (tronçonneuse, débroussailleuse...) Identification des différents organes de la transmission mécanique Description sommaire des fonctions de ce système de transmission et des risques qu'il représente Description et fonctionnement d'un carburateur Description des éléments de sécurité Énumération des caractéristiques des différents types de lubrifiants et de carburants et des risques pour la santé humaine et pour l'environnement
223 : Présenter les principaux automoteurs forestiers	Automoteurs utilisés en production forestière : tracteur forestier, débusqueur, porteur forestier...	Identification, pour un travail donné des différents types de matériels utilisés, de leur fonction et des risques qu'ils représentent Identification des différents éléments de réglage du matériel donné et des incidences de ce réglage sur le fonctionnement du matériel et sur l'environnement Présentation des principes d'équilibre des automoteurs (prévention des cabrages, renversement) Présentation des consignes de sécurité pour régler ou dépanner un matériel animé en sécurité
224 : Présenter les différents matériels utilisés dans une exploitation forestière	Matériels utilisés en production forestière : travail du sol, rognage de souches, transport, production de bois de chauffage...	Pour un chantier donné, identification des différents types de matériels utilisés, de leur fonction, des risques qu'ils présentent
225 : Rappeler les risques et règles de sécurité liées à l'utilisation des matériels forestiers	Principaux risques professionnels liés à l'utilisation de matériels forestiers Gestes et postures de travail Règles de sécurité Rôle des EPI Législation et réglementation	Pour un type de matériel utilisé, indication des principales règles de conception et d'utilisation visant à préserver la sécurité des personnes et des principes d'utilisation des équipements de travail correspondants Indication des obligations réglementaires auxquelles est soumis ce matériel

Les unités capitalisables de la spécialité

Travaux de sylviculture

UCS 1 TS :

Objectif terminal : Effectuer les travaux de régénération forestière

UCS 2 TS :

Objectif terminal : Réaliser les opérations d'entretien de jeunes peuplements

UCS 3 TS :

Objectif terminal : Utiliser des petits équipements pour des travaux de sylviculture

UCS 1 TS

OT 1 : Effectuer les travaux de régénération forestière

OI 11 : Préparer la mise en place d'un peuplement

OI 12 : Mettre en place un peuplement

OI 13 : Protéger un peuplement

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...). Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de l'UC S 1 doivent être complétés et adaptés en fonction des caractéristiques locales.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**

- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 114, 124 et 133) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 11 : Préparer la mise en place d'un peuplement		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Préparer le sol pour la mise en place d'un peuplement	Destruction des rémanents	Destruction mécanique conformément à une commande : état des végétaux, temps de travail, règles de sécurité dans la mise en œuvre...
	Préparation du sol	Argumentation du choix d'un matériel adapté aux travaux à réaliser et réalisation des travaux conformément à la commande : état du sol, temps de travail, règles de sécurité...
	Marquage de l'implantation	Exécution d'un plan de travail conformément à une commande : précision du jalonnement, temps de travail, méthode de travail...
112 : Réaliser un semis et son entretien	Semis	Réalisation d'un semis à l'aide d'un matériel adapté dans le respect des consignes : doses, profondeur... Justification du choix d'un matériel Justification de la nécessité de l'entretien d'un semis et de l'entretien réalisé : concurrence, sol...
113 : Préparer des jeunes plants	Préparation de jeunes plants	Argumentation d'un choix de plants : qualité, développement... Appréciation des quantités nécessaires et de la préparation des plants : taille, humidification, pralinage...
	Localisation d'une régénération naturelle	Repérage et quantification des jeunes plants Evaluation de leur condition de développement
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
114 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Plants présentant une anomalie ou un accident de végétation. Anomalie du peuplement	Repérage et interprétation de l'anomalie Communication de l'information concernant l'anomalie au responsable Réaction adaptée : attention renforcée et vérification du lot ou intervention directe après évaluation et décision justifiée Justification de l'importance d'un plant conforme et conséquences si l'anomalie n'est pas repérée

OI 12: Mettre en place le peuplement		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Préparer les outils et le matériel	Préparation du chantier	Appréciation du choix des outils et/ou matériels nécessaires Vérification du fonctionnement et de la sécurité
122 : Mettre en place le peuplement par la technique de la plantation	Plantation de jeunes plants	Réalisation d'une prescription : densité, espacement entre les plants, quantité et qualité des plants...
123 : Mettre en place le peuplement par la technique de la régénération naturelle	Techniques de régénération naturelle	Repérage des plants à conserver respectant la prescription : densité, espacement, qualité des plants Justification des choix Repérage des espaces à planter et des populations adventices Plantation de jeunes plants
<p><i>Dans une des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
124 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Défaut du sol ou de sa préparation	Repérage et identification du problème Compte rendu précis de l'observation effectuée au responsable
	Approvisionnement insuffisant	Information à son supérieur Evaluation quantitative
	Insuffisance d'un peuplement	Information à son supérieur Evaluation de l'espace à regarnir

OI 13 : Protéger un peuplement		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
131 : Préparer les outils et le matériel	Préparation du chantier	Appréciation du choix des outils et/ou matériels nécessaires Vérification du fonctionnement et de la sécurité
132 : Mise en place de protection	Tuteurage et protection Clôtures Répulsifs	Justification de la mise en place de protections Positionnement de la protection installée : respect du plant, garde suffisante contre les prédateurs... Qualité du tuteurage : distance au jeune plant, solidité, mise en place d'attaches Installation respectant des consignes données Mise en place dans le respect des consignes et des prescriptions d'utilisation
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
133 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Approvisionnement insuffisant	Communication à son supérieur Localisation du peuplement non protégé

UCS 2 TS

OT 2 : Réaliser les opérations d'entretien d'un jeune peuplement

OI 21 : Réaliser le dégagement d'un peuplement

OI 22 : Accomplir le dépressage d'un jeune peuplement

OI 23 : Effectuer les premières éclaircies

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...). Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de L'UC S 2 doivent être complétés et adaptés en fonction des caractéristiques locales.

Les évaluations se dérouleront en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)
- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 214, 224 et 234) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 21 : Réaliser le dégagement d'un peuplement		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211 : Repérer le chantier	Localisation de la parcelle	Repérage de la parcelle à partir d'indications géographiques ou autres
	Reconnaissance du dispositif en place	Repérage des modes de mise en place et des travaux déjà réalisés
212 : Dégager la plantation	Dégagement mécanique et/ou manuel des jeunes arbres	Suppression de la végétation concurrente, respect du peuplement en place, rendement du travail, respect des consignes, des règles de sécurité et d'utilisation du matériel
213 : Nettoyer les abords	Entretien des accès	Qualité du travail réalisé : débroussaillage, broyage des allées, chemins... Justification d'une méthode de travail dans le respect des consignes, y compris de rendement du travail. Observation des règles de sécurité et d'utilisation du matériel
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
214 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Jeunes arbres endommagés par les opérations de dégagement	Soins apportés (tuteurage, taille...)

OI 22 : Accomplir le dépressage		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
221 : Repérer le chantier	Localisation de la parcelle	Repérage de la parcelle à partir d'indications géographiques ou autres
	Reconnaissance de l'espèce	Identification de l'essence concernée par le dépressage et évaluation de la concurrence
222 : Effectuer la suppression de sujets	Dépressage	Argumentation du choix d'un sujet en prenant en compte des consignes relatives à l'espacement attendu entre les sujets et à leur qualité Déroutement des opérations de coupe : dextérité, méthode, qualité du dégagement... dans le respect des consignes, de la sécurité, y compris de rendement du travail
223 : Réaliser une taille de formation de très jeunes arbres	Taille de formation	Qualité du travail : dextérité, coupe, rythme de travail, hygiène... Choix et utilisation d'équipements appropriés Justification du choix d'une taille de formation
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
224 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Erreur dans le choix des arbres	Sélection d'un autre arbre à proximité et de qualité acceptable

OI 23 : Effectuer les premières éclaircies		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
231 : Localiser le chantier	Situation de la parcelle Reconnaissance du dispositif d'éclaircie	Repérage de la parcelle à partir d'indications géographiques ou autres Identification des essences mises en place dans la parcelle (arbres marqués ou non) et évaluation de l'ampleur du chantier : surface, sujets à supprimer...
232 : Effectuer la suppression de jeunes arbres	Coupe d'éclaircie : nature, type, intensité	Justification du choix des arbres à éliminer en fonction de consignes précisant la nature, le type et l'intensité de l'éclaircie Qualité du déroulement des opérations : dextérité, qualité de la coupe... dans le respect des consignes, de la sécurité, y compris de rendement du travail. Respect des consignes : longueur des billons, mise en tas...
233 : Réaliser une taille de formation de jeunes arbres	Finalisation d'une taille de formation Elagage	Argumentation du choix d'une taille de formation, de la mise en forme du houppier Qualité du travail : choix d'équipements appropriés, dextérité, coupe, rythme, désinfection le cas échéant...
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
234 : Réagir en situation professionnelle qui nécessite une régulation	Erreur dans le choix des arbres	Sélection d'un autre arbre à proximité et de qualité acceptable

UCS 3 TS

OT 3 : Utiliser des petits équipements pour des travaux de sylviculture

OI 31 : Utiliser la tronçonneuse

OI 32 : Réaliser le débroussaillage mécanique

OI 33 : Utiliser des outils manuels de taille du bois

OI 34 : Effectuer l'entretien courant de petits matériels

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 311, 312...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de L'UC S 3 doivent être complétés et adaptés en fonction des caractéristiques locales.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**

- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 314, 323, 333 et 344) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 31 : Utiliser la tronçonneuse		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
311 : Tronçonner en sécurité	Coupe d'un tronc au moyen d'une tronçonneuse	Réalisation de tronçonnage d'arbres de petite section en veillant : - à la tenue de la tronçonneuse : économie de l'effort, positionnement du corps... - à la mise en sécurité : machine, environnement matériel et humain, utilisation d'équipements de protection individuels
312 : Effectuer les réglages élémentaires du moteur	Réglage du carburateur et de l'allumage	A partir d'une tronçonneuse à la carburation ou l'allumage déréglée, ajustement des réglages : carburateur, bougie, entrefer...
313 : Réaliser l'entretien d'une chaîne de tronçonneuse	Entretien de la chaîne	Réalisation d'un affûtage de la chaîne en justifiant l'opération faite : gouges, limiteurs de profondeur Appréciation du guide et des opérations à réaliser pour un fonctionnement normal : ébavurage, retournement... Mise en tension de la chaîne et appréciation des conséquences de l'opération à réaliser (rupture, saut, lubrification...)
<p><i>Dans une des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
314 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Dysfonctionnement du moteur lié à la carburation ou l'allumage	Identification de la cause et signalement rapide au responsable, réglage de la carburation ou allumage
	Dysfonctionnement du tronçonnage lié à la chaîne ou guide altérant la qualité du travail	Adaptation de la réaction et du comportement au dysfonctionnement constaté, rapidité de l'intervention Proposition d'une solution

OI 32 : Réaliser le débroussaillage mécanique		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
321 : Préparer le chantier	Plan de travail	Description détaillée du chantier : étendue, essences à conserver, temps de travail... Présentation et justification d'un plan d'avancement et des outils ou équipements utilisés : état, usage et éléments de sécurité...
	Choix d'un matériel de débroussaillage	Justification du choix d'un matériel Commentaires sur les risques liés au matériel et au lieu Repérage des éléments de sécurité Vérification des éléments de coupe du matériel
322 : Réaliser le débroussaillage	Utilisation d'un matériel	Réalisation du débroussaillage d'une parcelle, dans le respect du peuplement en place, maniement des outils en sécurité Surveillance de l'environnement matériel et humain Utilisation des équipements de protection individuels (EPI)
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
323 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Dysfonctionnement du matériel	Identification de la cause Information au responsable Dépannage si possible

OI 33 : Utiliser des outils manuels de taille du bois		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
331 : Préparer le chantier	Plan de travail	Description détaillée du chantier : importance, essences à tailler, temps de travail... Présentation argumentée d'un plan d'avancement
	Choix d'outils de taille	Justification du choix d'outils et commentaires sur les risques liés à l'usage Repérage des éléments de sécurité et appréciation de l'état des éléments de coupe du matériel
332 : Réaliser la taille	Taille	Utilisation des outils de taille, posture dans le respect des règles de sécurité et d'économie de l'effort Appréciation des éléments de sécurité pendant l'opération Utilisation des équipements de protection individuels (EPI) Respect de la commande : coupe, respect du bois à conserver, hygiène, rendement...
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
333 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Outil défectueux	Identification de la cause Information au responsable Réparation si possible

OI 34 : Effectuer l'entretien courant de petits matériels		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
341 : Préparer le chantier d'intervention	Préparation de l'atelier Prévision des fournitures nécessaires à l'intervention	Organisation de l'espace de travail et des éléments de sécurité
342 : Réaliser les opérations d'entretien	Opérations d'entretien	Dans un atelier, réalisation de l'entretien d'un petit engin motorisé, nettoyage, contrôle des niveaux, contrôle des pièces d'usure, affûtage des éléments de coupe, réglages simples... Réalisation du travail dans le respect des consignes, des modes d'emploi et des règles de sécurité Contrôle du fonctionnement après entretien, justification du contrôle
343 : Ranger l'atelier	Rangement des lieux	Remise en ordre de l'espace de travail : nettoyage, rangement, environnement, sécurisation... dans le respect de la réglementation de stockage des fluides
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
344 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Incident du fonctionnement du matériel	Repérage et interprétation des signes de l'incident de fonctionnement Intervention dans le respect des règles de sécurité ou proposition d'intervention auprès d'un spécialiste

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux forestiers spécialité Travaux de sylviculture

UCARE 1 :		
OT : Mettre en œuvre <i>ou</i> Réaliser à compléter		
<p>Prescriptions</p> <p>L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.</p> <p>L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en entreprise (de stage, d'apprentissage) - en atelier pédagogique. <p>Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.</p>		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
<p><i>Dans la (ou les) situation(s) décrite(s) ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux forestiers spécialité Travaux de sylviculture

UCARE 2 :		
OT : Mettre en œuvre <i>ou</i> Réaliser à compléter		
<p>Prescriptions</p> <p>L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.</p> <p>L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en entreprise (de stage, d'apprentissage) - en atelier pédagogique. <p>Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.</p>		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
<p><i>Dans la (ou les) situation(s) décrite(s) ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Les unités capitalisables de la spécialité

Travaux de bûcheronnage

UCS 1 TB :

Objectif terminal : Maîtriser l'utilisation de la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement

UCS 2 TB :

Objectif terminal : Réaliser l'abattage d'arbres dans le respect des règles de sécurité

UCS 3 TB :

Objectif terminal : Effectuer les travaux de façonnage dans le respect des consignes et des règles de sécurité

UCS 1 TB

OT : Maîtriser l'utilisation de la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement

OI 11 : Réaliser les réglages usuels de la tronçonneuse en situation de travail

OI 12 : Utiliser la tronçonneuse en sécurité

OI 13 : Effectuer l'entretien courant de la tronçonneuse en atelier

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).
Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de L'UC S 1 doivent être complétés et adaptés en fonction des caractéristiques locales.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 114, 124 et 134) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 11 : Réaliser les réglages usuels de la tronçonneuse en situation de travail		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Effectuer les réglages élémentaires du moteur	Réglage du moteur	A partir d'un moteur présentant un dysfonctionnement lié à la carburation et/ou à l'allumage, analyse de la situation à partir d'éléments visuels ou auditifs, diagnostic, explication de l'opération à réaliser et du résultat obtenu
112 : Réaliser les réglages d'une chaîne de tronçonneuse	Affûtage et ajustement de la chaîne sur le guide	Contrôle et commentaires sur l'état d'une chaîne et du guide Intervention sur la chaîne : affûtage, changement... et sur le guide : retournement, changement... Mise en place d'une chaîne de tronçonneuse, positionnement du guide, tension de chaîne, lubrification, protection de la chaîne... Respect des consignes de sécurité
113 : Alimenter la tronçonneuse en mélange de carburant et en lubrifiant de chaîne	Alimentation de la tronçonneuse en carburant et en lubrifiant	Dans le respect des préconisations du constructeur, justification du choix des carburants et huile, réalisation du mélange, stockage du mélange en sécurité Réalisation d'un plein de carburant, manipulation en sécurité Dans le respect des préconisations du constructeur, choix d'un lubrifiant, argumentation sur la qualité utilisée et son rôle Réalisation d'un plein de lubrifiant, manipulation en sécurité
<p><i>Dans une des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
114 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Dysfonctionnement du moteur lié à la carburation ou l'allumage	Identification de la cause et signalement rapide au responsable Réaction et comportement adapté au dysfonctionnement constaté, rapidité de l'intervention Evaluation des conséquences Proposition d'une solution
	Dysfonctionnement du tronçonnage lié à la chaîne ou guide altérant la qualité du travail	Identification de la cause Réaction et comportement adapté au dysfonctionnement constaté, rapidité de l'intervention Evaluation des conséquences Proposition d'une solution

OI 12 : Utiliser la tronçonneuse en sécurité		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Mettre en marche le matériel	Mise en marche	Appréciation des éléments de sécurité avant démarrage : la chaîne, le guide... Contrôle des niveaux de carburant et lubrifiant Mise en marche en justifiant une prise en main et une posture en sécurité
122 : Effectuer le tronçonnage	Tronçonnage en toute sécurité	Réalisation de tronçonnages en prenant en compte : - la tenue de la tronçonneuse : économie de l'effort, positionnement du corps... - la mise en sécurité : machine, environnement matériel et humain, équipements de protection individuels...
123 : Ranger la tronçonneuse	Rangement en sécurité	Mise en sécurité de la machine à l'arrêt : interrupteur, guide de protection de la chaîne, positionnement, lieu...
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
124 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Situation particulière d'abattage	Repérage d'une difficulté : pente du terrain, stabilité du bois à tronçonner, dégagement Appréciation de la situation en justifiant la nature des risques encourus Déplacements, gestes, sécurité, respect de l'intégrité du matériel

OI 13 : Effectuer l'entretien courant de la tronçonneuse en atelier		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
131 : Entretenir le moteur	Nettoyage du filtre à air	Dépoussiérage du filtre avec l'utilisation d'équipements et produits appropriés Justification de l'intervention : appréciation des effets sur le fonctionnement du moteur
	Contrôle de la bougie	En atelier, analyse commentée de l'état de la bougie : couleur, écartement, usure..., justification d'une intervention et appréciation des effets sur le fonctionnement du moteur
	Réglage du moteur	En atelier, réglage simple à partir des vis de réglages accessibles de l'extérieur du moteur, justification de l'intervention et appréciation des effets sur le fonctionnement du moteur.

132 : Réaliser l'affûtage d'une chaîne	Affûtage de la chaîne	En atelier, réalisation d'un affûtage de chaîne Affûtage dans le respect de la posture permettant la sécurité, l'économie de l'effort et la réalisation de la performance Utilisation d'installation ou d'équipement : choix d'une lime, affûtage...
133 : Réaliser l'entretien du guide	Entretien du guide	En atelier, analyse de l'état du guide, présentation argumentée des opérations à réaliser : retournement, ébavurage, propreté... Vérification du fonctionnement : circulation de la chaîne dans la gorge, lubrification...
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
134 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Dysfonctionnement du tronçonnage lié à un mauvais affûtage	Evaluation de la qualité de la coupe Adaptation de l'affûtage

UCS 2 TB

OT : Réaliser l'abattage d'arbres dans le respect des règles de sécurité

OI 21 : Préparer l'abattage

OI 22 : Mettre en œuvre l'abattage

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de L'UC S 2 doivent être complétés et adaptés en fonction des caractéristiques locales.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 215 et 224) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 21 : Préparer l'abattage		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211 : Repérer le sujet à abattre dans son environnement	Repérage d'un arbre Prise en compte de l'environnement proche Appréciation de l'encombrement	Identification à partir d'indications données : consignes, empreintes du martelage... Description de la végétation proche et présentation des éléments pouvant présenter un risque Estimation de la hauteur et du volume dans le but de prévoir la surface nécessaire au sol
212 : Localiser l'emplacement d'abattage	Direction d'abattage Evaluation des risques	Argumentation du choix de direction prenant en compte le volume de l'arbre, sa structure, l'environnement végétal, la déclivité du terrain, les conditions climatiques, sa propre sécurité et celle d'autrui... Appréciation des conséquences du choix effectué sur la sécurité des personnes, sur la qualité de l'arbre...
213 : Aménager la zone de travail	Dégagement de l'emplacement Préparation de l'arbre Mise en place d'une zone de retraite	Dégagement de la végétation environnante conformément à la prévision d'abattage (direction, encombrement...), exécution des travaux en sécurité Appréciation de l'emplacement des branches de la partie basse du tronc, tronçonnage réalisé en sécurité Dégagement de chemin(s) de fuite, justification de l'orientation, appréciation de l'état d'éventuels obstacles
214 : Préparer la tronçonneuse	Choix d'une tronçonneuse Règles de sécurité Fonctionnement de la chaîne et guide Fonctionnement du moteur	A partir d'un arbre donné, justification de l'utilisation d'un type de tronçonneuse et des risques encourus liés au choix (puissance, largeur de coupe) Vérification argumentée du fonctionnement des éléments de sécurité de la tronçonneuse : anti-rebond, frein de chaîne... Contrôle de l'équipement professionnel de sécurité, appréciation de l'état et de l'adaptation, réalisation d'ajustements Vérification de l'état de la chaîne et de son guide, description de l'état, justification de l'intervention (affûtage, réglage, lubrification...), contrôle du fonctionnement Analyse du fonctionnement du moteur : pleins en carburant et lubrifiant, fumée du moteur, régime moteur...

<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
OI 215 Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Incertitude sur la direction de la chute de l'arbre	<p>Transmission de l'information à son supérieur hiérarchique</p> <p>Mise en place de moyens complémentaires relatifs à la sécurité</p> <p>Préparation d'un levier d'abattage ou autres accessoires d'aide à l'abattage directionnel</p>

OI 22 : Mettre en œuvre l'abattage		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
221 : Réaliser l'entaille d'abattage	Réalisation de l'entaille	<p>A partir d'un arbre à abattre, réalisation en sécurité de l'entaille, respect de la méthode de travail, positionnement de l'entaille en rapport à la chute, du niveau et largeur de l'entaille...</p> <p>Tronçonnage en sécurité : port des équipements de protection individuelle, position respectant les règles de sécurité et d'économie de l'effort...</p>
222 : Réaliser le trait d'abattage	Coupe du tronc	<p>Tronçonnage en sécurité : port des équipements de protection individuelle, position respectant les règles de sécurité et d'économie de l'effort...</p> <p>Sciage du trait d'abattage dans le respect de la méthode de travail : hauteur, épaulement, charnière d'abattage, placement d'un levier ou de coins...</p>
223 : Provoquer la chute de l'arbre	Abattage de l'arbre	<p>Vérification de la sécurité mise en place : distance de personnes à proximité du chantier, éloignement des matériels, chemins de fuite...</p> <p>Utilisation d'un levier d'abattage, positionnement du levier, position respectant les règles de sécurité et d'économie de l'effort, qualité de l'effort dans l'action</p> <p>Mise en retrait, utilisation d'un chemin de fuite, réactivité...</p>
<p><i>Dans une des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
224 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Tronçonneuse coincée dans le trait d'abattage	<p>Demande d'aide à un collègue de travail</p> <p>Action sur le levier d'abattage</p> <p>Utilisation d'un treuil, tire-fort, de coins</p> <p>Commentaire sur les risques encourus</p>
	Arbre tombé sur un autre arbre	<p>Demande d'aide à un collègue de travail</p> <p>Utilisation d'un treuil, tire-fort...</p> <p>Commentaire sur les risques encourus</p>

UCS 3 TB

OT : Effectuer les travaux de façonnage dans le respect des consignes et des règles de sécurité

OI 31 : Effectuer le façonnage en fonction de la destination des produits

OI 32 : Ordonner les produits du façonnage

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 311, 312...). Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de L'UC S 3 doivent être complétés et adaptés en fonction des caractéristiques locales.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 315 et 323) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 31 : Effectuer le façonnage d'arbres en fonction de la destination des produits		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
311 : Ebrancher un arbre	Coupe des branches latérales	Tronçonnage en sécurité : port des équipements de protection individuelle, position respectant les règles d'économie de l'effort et de sécurité... Qualité de la coupe : positionnement de la coupe par rapport au tronc, netteté de la coupe, préservation du tronc... Valorisation maximale des branches selon les consignes données (longueur, diamètre...)
312 : Façonner un houppier	Coupe des branches du houppier	Tronçonnage en sécurité : port des équipements de protection individuelle, position respectant les règles de sécurité et d'économie de l'effort... Valorisation des branches selon les consignes données (longueur, diamètre...) Avancement dans le chantier, ordonnancement, temps passé, netteté des coupes...
313 : Façonner un pied	Parement de la culée	Tronçonnage en sécurité : port des équipements de protection individuelle, position respectant les règles d'économie de l'effort et de sécurité... Qualité du travail réalisé : alignement, rangement des chutes...
314 : Tronçonner un arbre ou un billon à l'aide d'une tronçonneuse	Découpe du fût	Tronçonnage en sécurité : port des équipements de protection individuelle, position respectant les règles d'économie de l'effort et de sécurité... Purge de la bille : repérage des défauts du bois et réalisation des découpes conséquentes Respect des consignes : dimensions, netteté de la coupe, prise en compte des opérations futures et notamment le débardage...
<i>Dans une des 2 situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
315 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Basculement inattendu du tronc	Demande d'aide à un collègue de travail Utilisation d'un treuil Commentaire sur les risques encourus
	Tronçonneuse coincée dans le trait de découpe	Utilisation d'un coin Commentaire sur les risques encourus

OI 32 : Ordonner les produits du façonnage		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
321 : Empiler les billons	Empilage des bois	Mise en tas manuel des bois dans le respect des consignes : catégories, volume... Justification du positionnement des tas : prise en compte du chantier de débardage, du nettoyage des rémanents, d'une circulation d'engins de chantier, de la déclivité du sol... Avancement dans le chantier : méthode de travail, temps passé, posture respectant les règles d'économie de l'effort et de sécurité
	Volume de produits réalisés	Cubage des piles de bois
322 : Gérer les rémanents	Traitement des rémanents	Réaliser en sécurité le traitement mécanique des rémanents en respectant les consignes : mise en tas, broyage, incinération... Avancement du chantier : ordonnancement, qualité du travail réalisé, temps passé...
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
323 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Grume mal positionnée pour sa manutention	Aménagement d'un accès Utilisation d'un treuil Demande d'aide à un collègue

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux forestiers spécialité Travaux de bûcheronnage

UCARE 1 :		
OT : Mettre en œuvre <i>ou</i> Réaliser à compléter		
<p>Prescriptions</p> <p>L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.</p> <p>L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en entreprise (de stage, d'apprentissage) - en atelier pédagogique. <p>Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.</p>		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
<p><i>Dans la (ou les) situation(s) décrite(s) ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi
BPA Travaux forestiers
spécialité Travaux de bûcheronnage

UCARE 2 :

OT : Mettre en œuvre *ou* Réaliser à compléter

Prescriptions

L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.

L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)
- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		

Dans la (ou les) situation(s) décrite(s) ci-dessous, on attend de l'apprenant :

- qu'il diagnostique la situation concernée
- qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée
- qu'il explique et justifie son intervention

Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Les unités capitalisables de la spécialité Conduite de machines forestières

UCS 1 TC :

Objectif terminal : Utiliser un débusqueur

UCS 2 TC :

Objectif terminal : Utiliser un porteur forestier

UCS 3 TC :

Objectif terminal : Réaliser l'entretien courant de machines forestières

UCS 1 TM
OT : Utiliser un débusqueur

OI 11 : Organiser le chantier

OI 12 : Manœuvrer le débusqueur dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de L'UC S 1 doivent être complétés et adaptés en fonction des caractéristiques locales.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 114 et 124) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 11 : Organiser le chantier		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Repérer les lieux d'évolution	Plan de circulation	Description du terrain d'évolution en présentant les risques liés Présentation d'un plan de circulation, argumentation du choix d'un itinéraire prenant en compte l'emplacement des bois, la praticabilité du chemin, la déclivité, les obstacles, les voies de circulation, la sécurité des personnes et du matériel...
112 : Apprécier la matière première à déplacer	Evaluation de l'ampleur du chantier	Estimation du volume à déplacer et de la capacité du débusqueur Estimation des risques du chantier liés à l'utilisation de l'engin et aux lieux de circulation
113 : Vérifier l'état de fonctionnement de l'engin	Niveaux moteurs Gonflage des pneus Fonctionnement hydraulique Evaluation de l'état global de l'engin	Vérification quotidienne et ajustement des niveaux si nécessaire Réalisation de serrages ou de réglages usuels si nécessaire
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
OI 114 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Voie inaccessible en raison de la présence d'arbres ou autres éléments	Communication à son supérieur Demande d'aide à une équipe de bûcherons à proximité Tronçonnage d'arbres gênants

OI 12 : Manœuvrer le débusqueur dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Mettre le débusqueur en position de travail	Entrée dans la parcelle	Avancement en avant ou en arrière en fonction de la distance à parcourir de l'espace disponible et de la pente avec appréciation des risques liés à l'engin et aux personnes Stabilisation en sécurité de l'engin sur terrain plat ou en pente
	Positionnement du débusqueur	Choix argumenté d'une position en rapport à l'emplacement des grumes à déplacer
122 : Accrocher des grumes	Choix d'une grume	Détermination d'un ordre d'accrochage Estimation du volume des grumes et prise en compte de la charge maximale transportable
	Accrochage	Choix d'élingues et accroche des grumes (alignement du câble et de l'engin, fixation...), justification des choix effectués
123 : Sortir des grumes	Progression dans la manœuvre	Organisation et argumentation du travail effectué, treuillage, déplacement... Conduite dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement et le cas échéant du code de la route Déroulement des travaux : maniement du matériel (dextérité...), avancement des travaux : temps de travail prenant en compte les contraintes du chantier Rassemblement et stockage respectant les consignes
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
OI 124 : Réagir lors d'une situation qui nécessite une régulation	Bille de bois bloquée	Communication à son supérieur Demande d'aide d'un collègue Utilisation de treuil

UCS 2 TM
OT : Utiliser un porteur forestier

OI 21 : Organiser le chantier

OI 22 : Manœuvrer le porteur dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de L'UC S 2 doivent être complétés et adaptés en fonction des caractéristiques locales.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 215 et 225) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 21 : Organiser le chantier		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211 : Repérer les lieux d'évolution	Plan de circulation	Description du terrain d'évolution en présentant les risques liés Présentation d'un plan de circulation, choix pertinent d'un itinéraire prenant en compte l'emplacement des bois, la praticabilité du chemin, la déclivité, les obstacles, les voies de circulation, la sécurité des personnes et du matériel...
212 : Apprécier la matière première à déplacer	Evaluation de l'ampleur du chantier	Estimation du volume à déplacer et de la capacité du porteur Estimation des risques du chantier, liés à l'utilisation de l'engin, aux lieux de circulation et aux personnes
213 : Prendre en compte l'environnement	Mise en sécurité du chantier Protection de l'environnement	Positionnement réglementaire de panneaux de signalisation sur les voies de circulation routière dans le respect des zones de sécurité Evolution dans le respect des arbres de la parcelle et remise en état des chemins en fin de chantier
214 : Vérifier l'état de fonctionnement de l'engin et des équipements	Vérification usuelle du fonctionnement Vérification du dispositif de sécurité	Appréciation des points de contrôle et mises à niveau si nécessaire : carburant, lubrification, pneumatique, hydraulique, électrique, mécanique... Contrôle de la présence et de l'état des équipements de sécurité : EPI et matériel
<i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
OI 215 : Réagir lors d'une situation professionnelle qui nécessite une régulation	Voie inaccessible en raison de la présence d'arbres ou autres éléments	Communication à son supérieur Demande d'aide à une équipe de bûcherons à proximité Tronçonnage d'arbres gênants

OI 22 : Manœuvrer le porteur dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
221 : Conduire l'engin	Réalisation des manœuvres Vitesse de circulation	Evolution dans les manœuvres : anticipation, correction... avec le souci de la préservation de l'intégrité du peuplement Conduite dans le respect des règles de la circulation, de sécurité et de l'environnement Adaptation de la vitesse de circulation : obstacles, pente, chargement, état de la piste Avancement des travaux : temps de travail prenant en compte les contraintes du chantier
222 : Utiliser la grue	Préhension des billons Maniement de la grue	Choix justifié du positionnement du porteur Coordination des mouvements de rotation et de levage et maîtrise du déploiement de la grue et de son mouvement de compas
223 : Effectuer le chargement	Equilibre du véhicule	Appréciation du chargement : équilibre, surcharge, densité des bois, positionnement des bois Estimation de la portance du terrain
224 : Mettre en dépôt	Constitution de piles de bois	Justification du choix d'un emplacement en fonction de l'accessibilité au transport routier et à l'état du lieu Agencement des bois en respectant les consignes : volume, catégories, alignement
<i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
OI 225 : Réagir lors d'une situation qui nécessite une régulation	Porteur bloqué	Communication à son supérieur Demande d'aide d'un collègue

UCS 3 TM

OT : Réaliser l'entretien courant de machines forestières

OI 31 : Réaliser l'entretien périodique d'un automoteur

OI 32 : Réaliser des travaux courants sur le matériel attelé

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 311, 312...). Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de L'UC S 3 doivent être complétés et adaptés en fonction des caractéristiques locales.

Les évaluations se dérouleront en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)
- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 314 et 324) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la colonne du milieu, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 31 : Réaliser l'entretien périodique d'un automoteur		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
311 : Préparer le chantier d'intervention	Connaissance du carnet d'enregistrement de l'entretien et du livret du constructeur Prévision des fournitures nécessaires à l'intervention Préparation de l'atelier Nettoyage du tracteur ou de l'automoteur	Lecture des documents, identification des activités à mettre en œuvre et planification des interventions. Réalisation de l'inventaire des fournitures Organisation de l'espace et du travail dans le respect des règles de sécurité pour l'intervention Nettoyage du tracteur ou de l'automoteur dans le respect des consignes
312 : Réaliser en sécurité des opérations d'entretien	Réalisation des opérations courantes d'entretien	Justification de l'organisation du poste de travail Réalisation du travail dans le respect des indications du constructeur, des consignes et des règles de sécurité Cohérence de la méthode d'intervention Contrôle du résultat des opérations et vérification du fonctionnement de l'automoteur Contrôle de la conformité à partir des documents de référence Enregistrement des interventions réalisées sur le carnet d'entretien
313 : Ranger l'atelier	Nettoyage et rangement du local Stockage des fluides usagés et des fournitures	Rangement et nettoyage des outils et de l'espace Respect de la réglementation de stockage des fluides et du traitement des fluides usagés Conditionnement et rangement des fournitures inutilisées dans le respect de la réglementation
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
314 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Incident de fonctionnement de l'automoteur	Repérage rapide et interprétation des signes de l'incident de fonctionnement Intervention dans le respect des règles de sécurité ou proposition d'intervention dans le but de remédier au dysfonctionnement (intervention auprès d'un spécialiste si nécessaire)

OI 32 : Réaliser des travaux courants sur le matériel		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
321 : Préparer le chantier	Connaissance des documents et des plans de réalisation et/ou des consignes Prévision des fournitures Préparation de l'espace et du matériel	Compréhension des éléments figurant dans les documents et des consignes, identification des différentes étapes de réalisation Réalisation de l'inventaire des fournitures nécessaires et vérification de leur disponibilité Organisation de l'espace, du matériel et du travail en vue d'une intervention en toute sécurité Connaissance des risques et des règles de sécurité à appliquer pour chaque type d'intervention
322 : Réaliser en sécurité les travaux courants sur le matériel attelé	Soudage et travail du fer	Réalisation d'un assemblage, de petites réparations et/ou du remplacement de petites pièces d'usure en effectuant une soudure à l'arc dans le respect de la sécurité Contrôle de la conformité des matériels à partir des documents de référence Vérification de la fonctionnalité de la réalisation
323 : Ranger le chantier	Nettoyage et rangement des outils et des locaux Rangement des matériaux et fournitures Evacuation des déchets	Rangement et nettoyage des outils et de l'espace Stockage des matériaux non utilisés Respect des règles de stockage Traitement des déchets selon la réglementation
<i>Dans une des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
324 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Consignes insuffisantes ou pas adaptées. Matériaux non adaptés.	Evaluation de la situation Information du responsable
	Dysfonctionnement de la réalisation	Identification du ou des éléments en cause Réalisation ou proposition de réalisation d'une adaptation Proposition d'intervention d'un professionnel

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi
BPA Travaux forestiers
spécialité Conduite de machines forestières

UCARE 1 :

OT : Mettre en œuvre ou Réaliser à compléter

Prescriptions

L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.

L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		

Dans la (ou les) situation(s) décrite(s) ci-dessous, on attend de l'apprenant :

- *qu'il diagnostique la situation concernée*
- *qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée*
- *qu'il explique et justifie son intervention*

Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi
BPA Travaux forestiers
spécialité Conduite de machines forestières

UCARE 2 :		
OT : Mettre en œuvre ou Réaliser à compléter		
<p>Prescriptions</p> <p>L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.</p> <p>L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en entreprise (de stage, d'apprentissage) - en atelier pédagogique. <p>Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'entreprise, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.</p>		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
<p><i>Dans la (ou les) situation(s) décrite(s) ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Arrêté du 3 juillet 2007 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet professionnel agricole option « travaux forestiers »

NOR : AGRE0759011A

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,
Vu le livre VIII du code rural, et notamment ses articles D. 811-166-1 à D. 811-166-8 ;
Vu l'arrêté du 28 avril 2000 relatif à l'attribution de la capacité professionnelle agricole ;
Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de l'agro-industrie et de l'espace rural du 3 mai 2007 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire central de la direction générale de l'enseignement et de la recherche du 19 juin 2007 ;
Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement agricole du 26 juin 2007,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est créé une option « travaux forestiers » du brevet professionnel agricole qui comprend trois spécialités professionnelles :

- « travaux de sylviculture » ;
- « travaux de bûcheronnage » ;
- « conduite de machines forestières ».

Le diplôme du brevet professionnel agricole option « travaux forestiers » est délivré selon la modalité des unités capitalisables.

Art. 2. – Le référentiel du brevet professionnel agricole option « travaux forestiers » comporte :

- un référentiel professionnel ;
- un référentiel de compétences ;
- un référentiel d'évaluation par unités capitalisables.

Ce référentiel figure en annexe du présent arrêté.

Art. 3. – Le référentiel d'évaluation du diplôme du brevet professionnel agricole option « travaux forestiers » est composé de dix unités capitalisables (UC).

Conformément à l'article 15 du décret du 4 décembre 2003 susvisé, le diplôme s'obtient par la capitalisation de dix unités capitalisables classées de la façon suivante :

- trois unités capitalisables générales : UCG 1, UCG 2, UCG 3 ;
- deux unités capitalisables d'option : UCO 1, UCO 2 ;
- trois unités capitalisables de spécialité : UCS 1, UCS 2, UCS 3 ;
- deux unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi (UCARE).

Art. 4. – Les UCARE sont définies et élaborées par le centre de formation sous réserve de l'habilitation par la direction régionale de l'agriculture et de la forêt.

Au moins une des deux UCARE présentées par le candidat doit obligatoirement concerner l'acquisition ou l'approfondissement de savoir-faire pratiques relatifs au domaine professionnel de l'option.

Art. 5. – Le brevet professionnel agricole option « travaux forestiers » est accessible par la voie de l'apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue. Les conditions de l'accessibilité sont précisées dans les articles 12 et 13 du décret du 4 décembre 2003.

Le brevet professionnel agricole option « travaux forestiers » est également accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Art. 6. – La durée de la formation pour le brevet professionnel agricole option « travaux forestiers » est d’au moins huit cents heures en centre de formation pour l’obtention d’une des spécialités.

La durée de la formation en milieu professionnel est comprise entre huit et douze semaines.

La durée de la formation en centre peut être réduite après une évaluation du positionnement.

Les candidats titulaires de certains diplômes peuvent être dispensés de certaines unités capitalisables selon les dispositions définies à l’annexe II.

Art. 7. – Le centre propose les épreuves permettant de vérifier l’atteinte des objectifs terminaux de chaque unité constitutive du diplôme.

Les conditions générales d’obtention et de délivrance de l’option « travaux forestiers » du brevet professionnel agricole sont précisées dans les articles 15 et 17 du décret n° 2003-1160 du 4 décembre 2003.

Le jury prévu à l’article 16 du décret susvisé est chargé de la validation des dix unités capitalisables constitutives des spécialités du brevet professionnel agricole option « travaux forestiers ».

Le jury doit approuver les modalités d’évaluation proposées par le centre de formation et ayant fait l’objet d’une habilitation. Le jury se prononce sur la nature des épreuves et sur leur niveau.

Les trois unités capitalisables de spécialité et les UCARE relatives à l’acquisition de savoir-faire pratiques sont évaluées en situation de travail en entreprise ou en atelier pédagogique.

Art. 8. – Les candidats ayant suivi la totalité de la formation relative au référentiel du diplôme du brevet professionnel agricole option « travaux forestiers » sont dispensés du certificat d’aptitude à la conduite en sécurité (CACES) pour les catégories 1 et 9 définies dans la recommandation R. 372 ainsi que la catégorie « grue auxiliaire » de la recommandation R. 390 de la Caisse nationale d’assurance maladie des travailleurs salariés dans les conditions précisées aux alinéas ci-dessous :

- conditions relatives à la formation dispensée dans l’établissement de formation : la formation pratique à la conduite en sécurité du ou des matériels des catégories concernées est assurée par l’établissement de formation conformément au référentiel de formation et d’évaluation figurant dans les annexes des recommandations de la Caisse nationale d’assurance maladie des travailleurs salariés ;
- conditions relatives à l’évaluation réalisée dans l’établissement de formation : les candidats doivent satisfaire aux conditions de l’évaluation relative à l’utilisation en sécurité et aux connaissances nécessaires conformément aux annexes des recommandations de la Caisse nationale de l’assurance maladie des travailleurs salariés.

Conformément aux annexes des recommandations visées, une attestation valant CACES est établie par le chef d’établissement de formation aux candidats répondant aux conditions définies ci-dessus.

Art. 9. – Les candidats désirant se présenter au brevet professionnel agricole option « travaux forestiers » dans le cadre des dispositions prévues à l’article 3 du présent arrêté doivent déposer, dans les délais fixés pour chaque session, leur dossier de candidature auprès de la direction régionale de l’agriculture et de la forêt dont relève leur centre de formation.

Les candidats s’inscrivent à la spécialité du brevet professionnel agricole option « travaux forestiers ».

Art. 10. – Le directeur général de l’enseignement et de la recherche et les directeurs régionaux de l’agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 2007.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur général de l’enseignement
 et de la recherche,*
 J.-L. BUËR

Nota. – L’annexe I peut être consultée au ministère de l’agriculture et de la pêche, direction générale de l’enseignement et de la recherche, 1^{ter}, avenue de Lowendal, 75700 Paris 07 SP, ou sur le site www.chlorofil.fr.

ANNEXE II

TABLEAU DE VALIDATION DES ACQUIS ACADÉMIQUES

DIPLOMES DÉTENUS	UNITES CAPITALISABLES réputées acquises
CAPA, BEPA, BPA	UCG1, UCG2
Autres diplômes de niveau V : CAP, BEP	UCG1, UCG2
Autres BPA renouvelés	UCG1, UCG2, UCG3

DIPLOMES DÉTENUS	UNITES CAPITALISABLES réputées acquises
CAPA option « travaux forestiers »	UCG1, UCG2, UCO1, UCO2
BEPA option « travaux forestiers »	UCG1, UCG2, UCG3, UCO1, UCO2
Diplôme de niveau IV	UCG1, UCG2